



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

CABRIÈRES D'AVIGNON ■ CAVAILLON ■ CHEVAL-BLANC
■ GORDES ■ LAGNES ■ LAURIS ■ LES BEAUMETTES ■
LES TAILLADES ■ LOURMARIN ■ MAUBEC ■ MÉRINDOL ■
OPPÈDE ■ ROBION ■ PUGET-SUR-DURANCE ■ PUYVERT ■
VAGINES





SOMMAIRE

5 ÉDITO

6 CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

10 DES HOMMES ET FEMMES AU SERVICE DU TERRITOIRE

- 12 Trombinoscope
- 14 Les Commissions

18 LES COMPÉTENCES

- 20 Aménagement Et Développement Économique
- 34 Environnement
- 40 Petite Enfance
- 44 Politique de La Ville
- 52 Équilibre Social de l'Habitat
- 56 Emploi
- 58 Tourisme
- 66 Culture
- 70 Loisirs

72 RESSOURCES

- 74 Le Budget
- 80 Services Techniques, Bâtiments, Voiries et Infrastructures
- 82 Ressources humaines
- 86 Communication
- 87 Les Services

photo de couverture : Filmatik Production

ÉDITO



L'Agglo, tous les jours notre avenir.

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, Luberon Monts de Vaucluse établit un rapport annuel retraçant les actions et projets menés au cours de l'année écoulée.

Ce document, établi pour l'année 2017, dresse un bilan exhaustif des décisions engagées dans les domaines de compétences de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération.

Une année particulièrement intense, puisqu'au 1^{er} janvier 2017, notre intercommunalité s'est transformée en Communauté d'Agglomération, en accueillant 5 nouvelles communes : Lauris, Lourmarin, Puget sur Durance, Puyvert et Vaugines. Avec cette évolution, Luberon Monts de Vaucluse s'est également enrichie de nouvelles compétences (transport et mobilité / politique de la ville et équilibre social de l'habitat).

2017, a aussi été une année majeure pour le devenir économique de notre territoire. Grâce à la réalisation en bord de Durance de la digue de Cheval Blanc, élus et services ont travaillé tout au long de l'année aux procédures visant à la création des zones d'activités sud de Cavaillon qui seront une véritable bouffée d'oxygène pour nos entreprises et pour l'emploi.

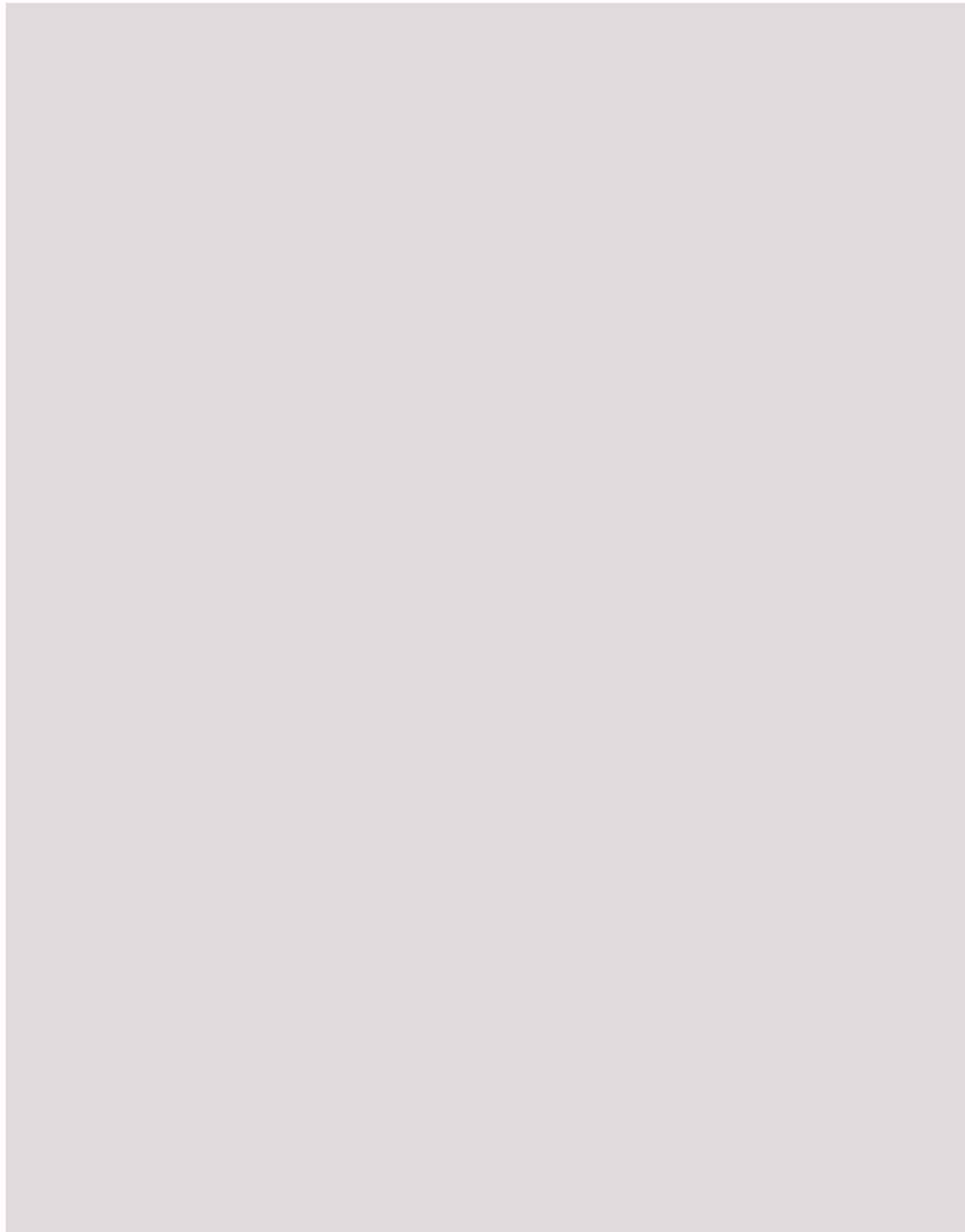
Entre Monts de Vaucluse et Luberon, notre territoire compte désormais 16 communes et 55 000 habitants, et peut se prévaloir d'atouts que d'aucuns nous envient, en termes d'attractivité économique, résidentielle et touristique.

Dans ce cadre élargi et renforcé, le présent rapport d'activité constitue un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par votre Agglomération aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands projets d'intérêt communautaire. De la collecte des déchets au réseau de transport en commun, du livre emprunté à la médiathèque aux nombreux services rendus aux familles au titre de la petite enfance, du tourisme aux équipements aquatiques, en passant par le développement économique et l'habitat..., chaque jour, l'Agglo met en œuvre ses compétences pour favoriser l'implantation d'entreprises, créer des conditions de vie plus agréables, développer les déplacements propres..., sur l'ensemble des 16 communes qui composent Luberon Monts de Vaucluse.

Le présent rapport d'activité retrace non seulement le bilan des actions mises en œuvre par les élus et les services communautaires mais aussi les moyens budgétaires et humains qui leur ont été affectés.

Ce rapport d'activité permettra de mesurer combien ces missions sont nombreuses, essentielles à notre quotidien et à notre avenir, tout en étant conduites dans un cadre budgétaire maîtrisé, ainsi qu'en atteste le compte administratif 2017.

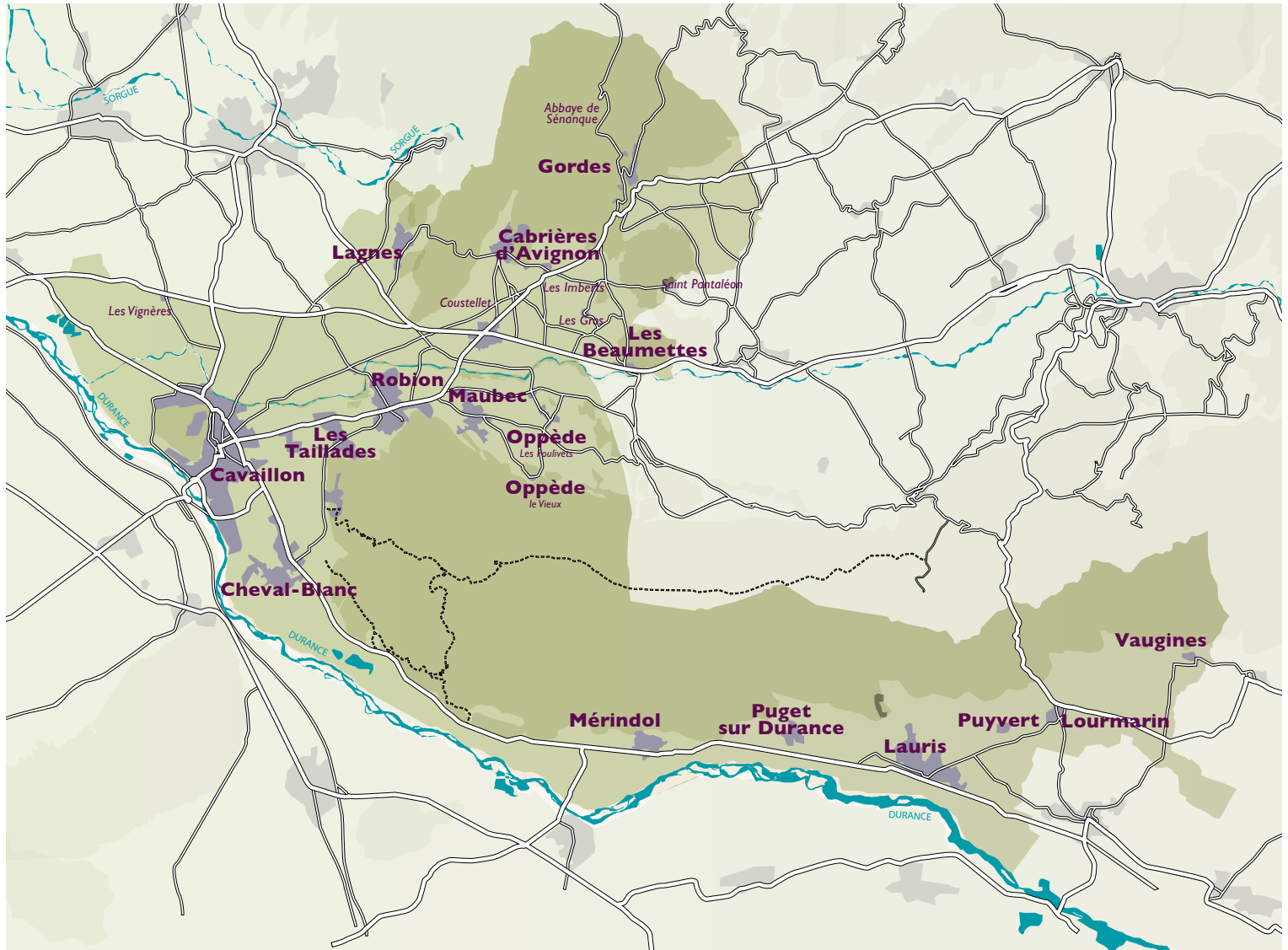
Le Président,
Gérard DAUDET





CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

CARTE DES 16 COMMUNES



Date de création : 1^{er} janvier 2017

Président Gérard DAUDET

16 communes

55 000 habitants

355 km²

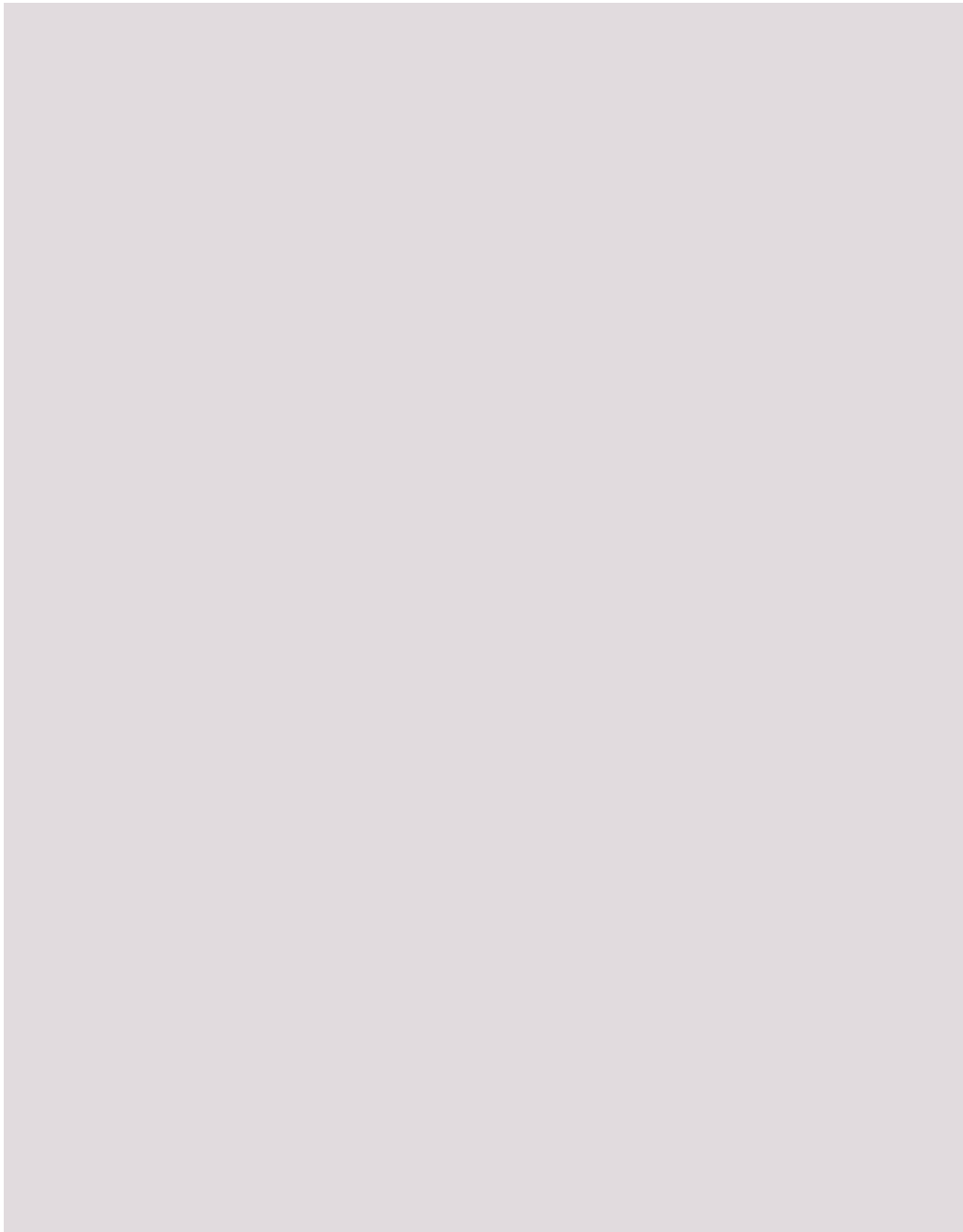
155 hab / km²

176 ha de zones d'activités économiques

49 bâtiments hors office de tourisme

2017, UNE ANNÉE DE CHANGEMENTS

- Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Luberon Monts de Vaucluse s'est transformée en Communauté d'Agglomération après l'intégration, aux 11 communes qui la formaient, de Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert et Vaugines.
- Le territoire, qui comptait 47 000 habitants, en compte alors 55 000.
- Le conseil communautaire est passé de 42 à 55 membres.
- Nombre d'agents : 316 permanents.





**DES HOMMES ET FEMMES
AU SERVICE
DU TERRITOIRE**

TROMBINOSCOPE

Le Président



Gérard DAUDET,
maire de Cavaillon

Le bureau (au 31 décembre 2017)



Robert DONNAT
(1^{er} vice-président, maire de Lagnes)



Maurice CHABERT
(2^e vice-président, conseiller municipal de Gordes)



René VALENTINO
(3^e vice-président, conseiller municipal de Maubec)



Jacqueline COMBE
(4^e vice-présidente, maire de Mérindol)



Christian MOUNIER
(5^e vice-président, maire de Cheval-Blanc)



Nicole GIRARD
(6^e vice-présidente, maire des Taillades)



Marie-Paule GHIGLIONE
(7^e vice-présidente, maire de Cabrières-d'Avignon)



Patrick SINTES
(8^e vice-président, maire de Robion)



Claire ARAGONES
(9^e vice-présidente, maire des Beaumettes)



Jean GRÉGOIRE
(10^e vice-président, adjoint au maire d'Oppède)



André ROUSSET
(11^e vice-président, maire de Lauris)



Joël RAYMOND
(12^e vice-président, maire de Lourmarin. A succédé à Blaise DIAGNE, maire de Lourmarin, décédé le 4 juillet 2017)



Jean-Daniel DUVAL
(13^e vice-président, adjoint au maire de Puget. Décédé le 23 mars 2018)



Sylvie GRÉGOIRE
(14^e vice-présidente, maire de Puyvert depuis la démission de Sébastien VINCENTI en 2017)



Philippe AUPHAN
(15^e vice-président, maire de Vaugines)



Elisabeth AMOROS
(conseillère communautaire déléguée, adjoint au maire de Cavaillon)

Les conseillers communautaires (au 31 décembre 2017)

CABRIÈRES D'AVIGNON : Jean-Claude REBUFFAT

CAVAILLON : Magali BASSANELLI, Jean-Claude BOUCHET, Geneviève BURTIN, Roland CARLIER, David CLÉMENT, Marie-Hélène CLÉMENT, Patrick COURTECUISSÉ, Thibaut DE LA TOCNAYE, Valérie DELONNETTE ROMANO, Michel DEROMMELAERE, Bernard DIVITA, Olivier FLORENS, Joël GRAND, Gérard JUSTINESY, Christian LEONARD, Audrey MESSINA, Laurence PAIGNON, Céline PALACIO-JAUMARD, Jean-Pierre PEYRARD, Géraldine RACCHINI (décédée le 15 avril 2018), David ROCHE, Hervé ROULLIN

CHEVAL-BLANC : Félix BOREL, Marie-Thérèse NEMROD BONNAL, Joël PAUL

GORDES : Jacqueline JOUVE (remplacée par Françoise RAMBAUD après les élections du 18 février 2018)

LAGNES : Christiane CLAUZON

LES TAILLADES : Claude BADOCC

MAUBEC : Arlette BERGIER

MÉRINDOL : Bruce BREPSON

OPPÈDE : Isabel CASTEAU

ROBION : Michel GRANIER (a démissionné le 19 avril 2018), Alain RICAUD, Hélène RODRIGUEZ

LAURIS : Lucien FOTI, Jean BRIEUSSEL, Marie-Jésus MAILLET

LES COMMISSIONS

Le conseil communautaire est composé de 55 membres. Le président, Gérard Daudet, 15 vice-présidents représentant chacun une commune et un conseiller communautaire délégué forment le bureau. Il y a ensuite 38 conseillers communautaires.

Le bureau s'est réuni à 9 reprises :

le 5 janvier 2017, le 13 février 2017, le 16 mars 2017, le 4 mai 2017, le 1er juin 2017, le 31 août 2017, le 27 septembre 2017, le 12 octobre 2017, le 28 novembre 2017.

Il y a 6 commissions liées aux compétences communautaires, divisées en sous-commissions pouvant compter jusqu'à 20 membres pour chacune d'entre elles. Elles sont formées d'élus communautaires en grande majorité. Afin de permettre aux communes de participer au plus grand nombre de commissions, un élu municipal (un par commune) peut remplacer les élus communautaires représentant la commune.

Réunions des commissions en 2017 :

Aménagement, développement économique, travaux et transports : 22 juin 2017.

Politique environnementale : 11 juillet 2017.

Finances : 23 mars 2017, 5 décembre 2017.

Petite enfance : 2 février 2017, 4 avril 2017, 23 mai 2017.

Politique de la ville, habitat et emploi : 6 juillet 2017.

Tourisme, culture et loisirs :

- Piscines, tourisme et campings : 23 mai 2017 et 12 décembre 2017.

- Médiathèques : 28 novembre 2017.

La commission d'appel d'offres et des marchés publics est composée de 10 membres en plus du président. Titulaires : Joëlle PAUL, Marie-Paule GHIGLIONE, Claude BADOCC, René VALENTINO, Bruce BREPSON. Suppléants : Patrick SINTES, Nicole GIRARD, Claire ARAGONES, Jacqueline JOUVE, Christian LEONARD.

Elle s'est réunie à 4 reprises en 2017 : 3 mars 2017, 10 mai 2017, 21 juin 2017, 11 octobre 2017.

Commission développement économique, aménagement de l'espace, transports, aménagement numérique et travaux

Gérard DAUDET (Président), C. ARAGONES (les Beaumettes), MP. GHIGLIONE (Cabrières d'Avignon), JC. REBUFFAT (Cabrières d'Avignon) M. BASSANELLI (Cavaillon), JC. BOUCHET (Cavaillon), R. CARLIER (Cavaillon), David CLEMENT (Cavaillon), M. DEROMMELAERE (Cavaillon), G. JUSTINESY (Cavaillon), C. LEONARD (Cavaillon), L. PAIGNON (Cavaillon), C. PALACIO (Cavaillon), T. DE LA TOCNAYE (Cavaillon), J. PAUL (Cheval-Blanc), M. CHABERT (Gordes), R. DONNAT (Lagnes), A. ROUSSET (Lauris), J. BRIEUSSEL (Lauris), L. FOTI (Lauris), J. RAYMOND (Lourmarin), R. VALENTINO (Maubec), J. COMBE (Mérindol), B. BREPSON (Mérindol), J. GREGOIRE (Oppède), D. FAIDY (Puget), JD. DUVAL (Puget), S. GREGOIRE (Puyvert), P. SINTES (Robion), C. BADOCC (Les Taillades), N. GIRARD (Les Taillades), S. NARDIN (Vaugines).

Commission Politique environnementale

C. ARAGONES (Les Beaumettes), L. DAUMAS (Les Beaumettes), MP. GHIGLIONE (Cabrières d'Avignon), JC. REBUFFAT (Cabrières d'Avignon), G. JUSTINESY (Cavaillon), C. LEONARD (Cavaillon), A. MESSINA (Cavaillon), V. DELONNETTE (Cavaillon), L. PAIGNON (Cavaillon), J. GRAND (Cavaillon), D. ROCHE (Cavaillon), C. MOUNIER (Cheval-Blanc), F. BOREL (Cheval Blanc), J. JOUVE (Gordes), C. CLAUZON (Lagnes), R. DONNAT (Lagnes), R. VALENTINO (Maubec), J. COMBE (Mérindol), B. BREPSON (Mérindol), J. GREGOIRE (Oppède), A. RICAUD (Robion), N. GIRARD (Les Taillades), C. BADO (Les Taillades), A. ROUSSET (Lauris), J. BRIEUSSEL (Lauris), L. FOTI (Lauris), J. RAYMOND (Lourmarin), JD DUVAL (Puget), D. FAIDY (Puget), S. GREGOIRE (Puyvert), P. AUPHAN (Vaugines).

Commission Finances

C. ARAGONES (Les Beaumettes), JC. REBUFFAT (Cabrières d'Avignon), JC. BOUCHET (Cavaillon), L. PAIGNON (Cavaillon), C. PALACIO (Cavaillon), H. ROULLIN (Cavaillon), M. DEROMMELAERE (Cavaillon), T. DE LA TOCNAYE (Cavaillon), C. MOUNIER (Cheval-Blanc), M. CHABERT (Gordes), R. DONNAT (Lagnes), R. VALENTINO (Maubec), J. COMBE (Mérindol), B. BREPSON (Mérindol), J. GREGOIRE (Oppède), P. SINTES (Robion), C. BADO (Les Taillades), A. ROUSSET (Lauris), L. FOTI (Lauris), J. RAYMOND (Lourmarin), JD. DUVAL (Puget), S. GREGOIRE (Puyvert), C. PERRIN (Puyvert), P. AUPHAN (Vaugines).

Commission Tourisme, Culture et Loisirs

Claire ARAGONES (Les Beaumettes), MP. GHIGLIONE (Cabrières d'Avignon), JC. REBUFFAT (Cabrières d'Avignon), B. DIVITA (Cavaillon), G. RACCHINI (Cavaillon), C. PALACIO-JAUMARD (Cavaillon), A. MESSINA (Cavaillon), H. ROULLIN (Cavaillon), MH. CLEMENT (Cavaillon), D. CLEMENT (Cavaillon), G. BURTIN (Cavaillon), M. BASSANELLI (Cavaillon), R. CARLIER (Cavaillon), P. COURTECUISSÉ (Cavaillon), MT. NEMROD-BONNAL (Cheval-Blanc), C. MOUNIER (Cheval-Blanc), F. BOREL (Cheval-Blanc), J. PAUL (Cheval-Blanc), M. CHABERT (Gordes), J. JOUVE (Gordes), C. CLAUZON (Lagnes), R. DONNAT (Lagnes), A. BERGIER (Maubec), J. COMBE (Mérindol), B. BREPSON (Mérindol), I. CASTEAU (Oppède), J. GREGOIRE (Oppède), H. RODRIGUEZ (Robion), P. SINTES (Robion), N. GIRARD (Les Taillades), MJ. MAILLET (Lauris), L. FOTI (Lauris), I. BROUSSET (Lourmarin), J. RAYMOND (Lourmarin), D. FAIDY (Puget), JD DUVAL (Puget), C. PERRIN (Puyvert), S. NARDIN (Vaugines).

Commission Petite Enfance

C. ARAGONES (Les Beaumettes), MP. GHIGLIONE (Cabrières d'Avignon), E. AMOROS (Cavaillon), JC. BOUCHET (Cavaillon), MH. CLEMENT (Cavaillon), A. MESSINA (Cavaillon), MT. NEMROD-BONNAL (Cheval-Blanc), J. JOUVE (Gordes), C. CLAUZON (Lagnes), A. BERGIER (Maubec), J. COMBE (Mérindol), I. CASTEAU (Oppède), H. RODRIGUEZ (Robion), N. GIRARD (Les Taillades), A. ROUSSET (Lauris), I. BROUSSET (Lourmarin), D. FAIDY (Puget), C. PERRIN (Puyvert), P. AUPHAN (Vaugines).

Commission Politique de la Ville, habitat et emploi

C. ARAGONES (Les Beaumettes), MP. GHIGLIONE (Cabrières d'Avignon), E. AMOROS (Cavaillon), M. BASSANELLI (Cavaillon), R. CARLIER (Cavaillon), L. PAIGNON (Cavaillon), T. DE LA TOCNAYE (Cavaillon), J. PAUL (Cheval-Blanc), MT. NEMROD BONNAL (Cheval-Blanc), J. JOUVE (Gordes), R. VALENTINO (Maubec), J. COMBE (Mérimdol), B. BREPSON (Mérimdol), I. CASTEAU (Oppède), P. SINTES (Robion), N. GIRARD (Les Taillades), C. BADOUC (Les Taillades) J. BRIEUSSEL (Lauris), A. ROUSSET (Lauris), J. RAYMOND (Lourmarin), JD. DUVAL (Puget), C. PERRIN (Puyvert), S. GREGOIRE (Puyvert), S. NARDIN (Vaugines).

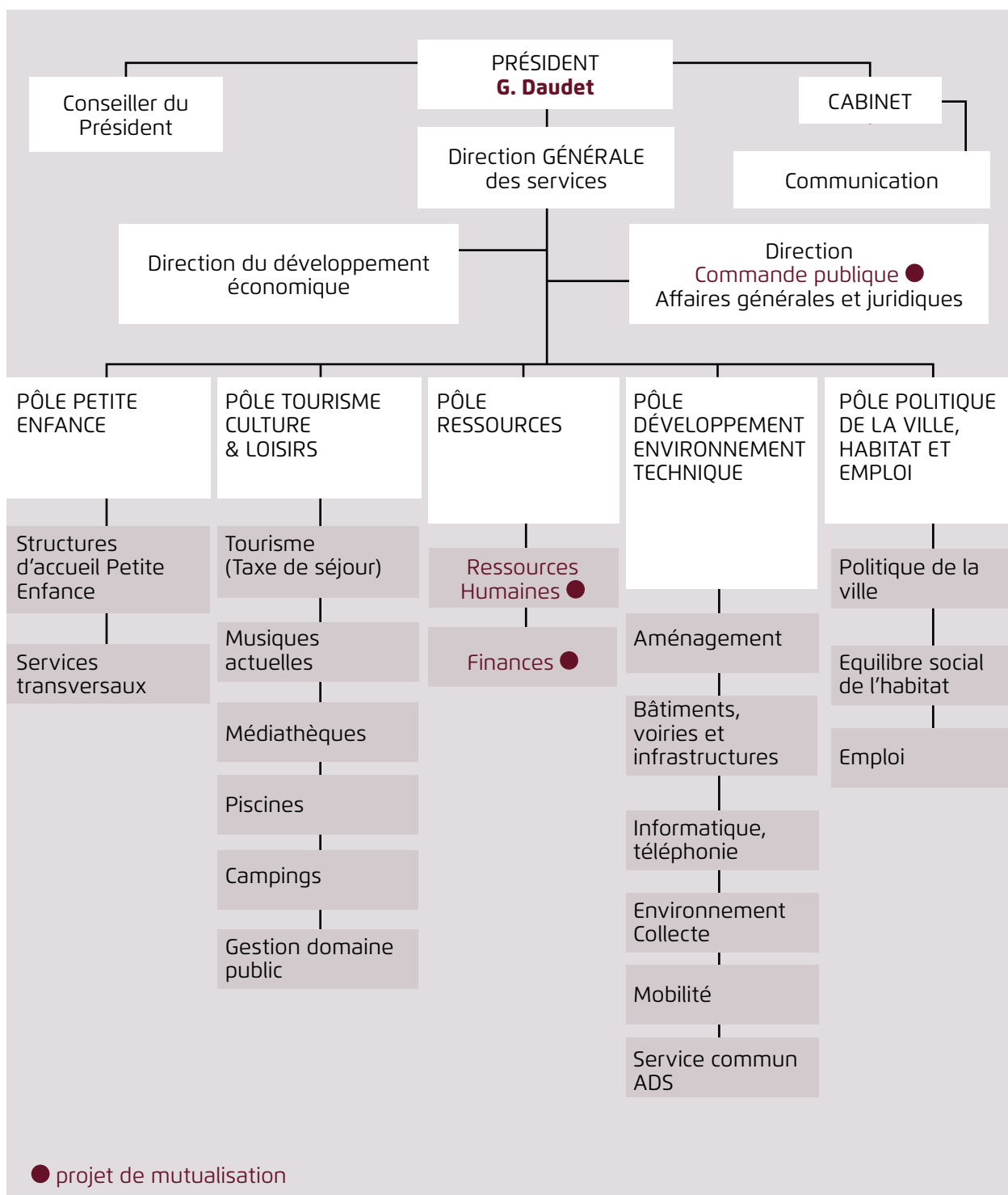
Les compétences obligatoires au 31.01.2017

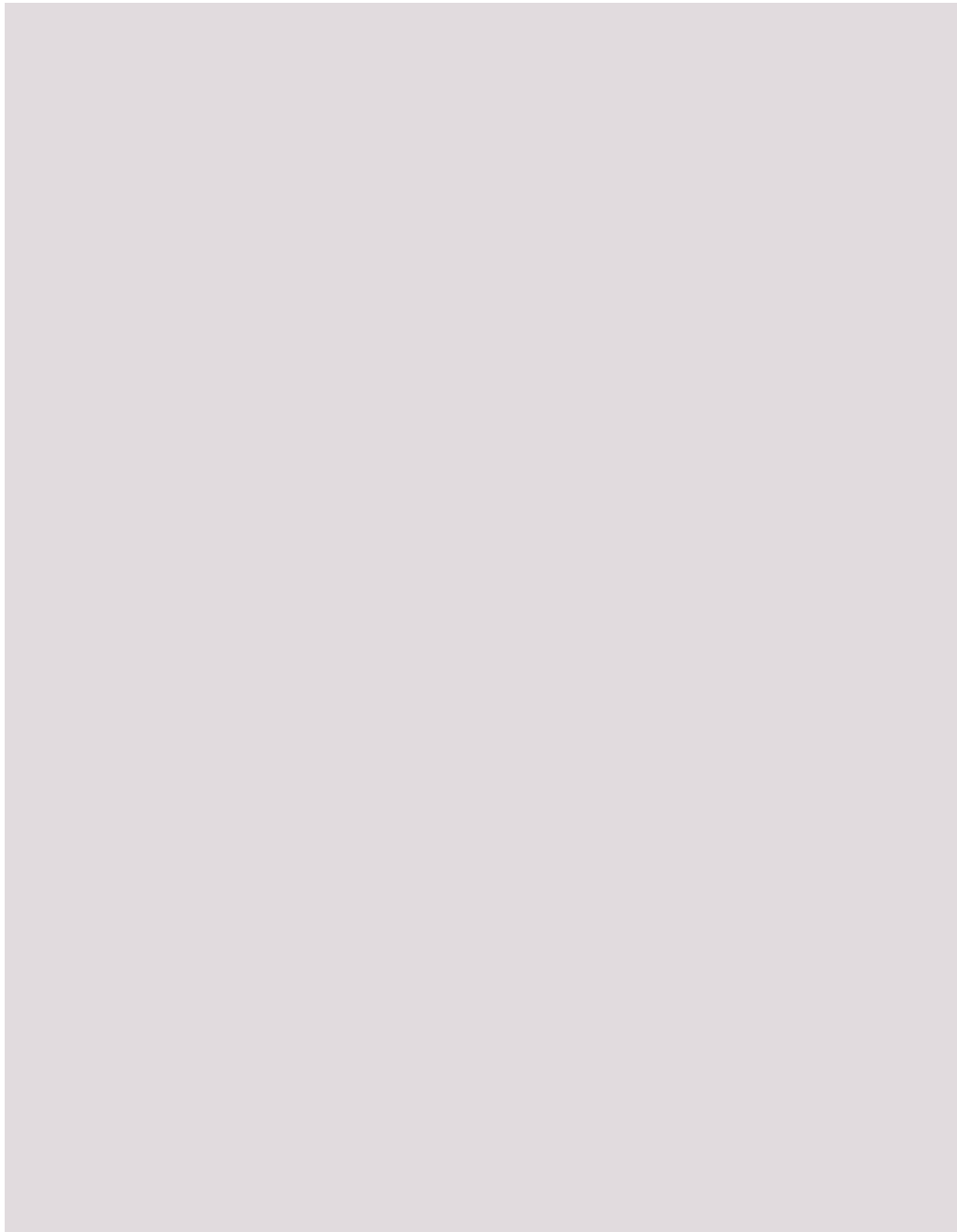
Aménagement de l'espace, Développement économique et touristique, Équilibre social de l'Habitat, Politique de la Ville, Collecte et traitement des déchets, Transports, Aire d'accueil des gens du voyage.

Les compétences optionnelles et facultatives au 31.01.2017

Petite Enfance, Création et animation des Médiathèques intercommunales, gestion des Piscines intercommunales, Musiques actuelles, Gestion des Campings intercommunaux.

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES







LES COMPÉTENCES

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Le service Aménagement travaille en amont de la réalisation des opérations de travaux par le portage des dossiers d'études préalables et la constitution des dossiers administratifs, juridiques et règlementaires.

En lien avec le service Développement Economique, il participe à la définition de la stratégie d'anticipation foncière et à la structuration de l'offre immobilière et foncière pour la mise en œuvre du développement économique du territoire de l'intercommunalité.

Le service Développement Economique accompagne des entreprises endogènes mais aussi exogènes dans leur création, leur développement et leur croissance sur le territoire de Luberon Monts de Vaucluse. A ce titre, il suit et met en œuvre la stratégie de développement économique arrêtée par les élus.

Il promeut le territoire au niveau régional, national et international, à travers notamment les salons de renoms, afin d'attirer de nouvelles entreprises.

Outre les dossiers opérationnels, la définition de la politique foncière et le suivi de la stratégie de développement économique, le service Aménagement participe à la mise en œuvre de différents contrats de partenariats et au financement de structures pour le développement économique, ainsi qu'à la contractualisation avec des dispositifs régionaux pour le financement de ses projets et des appels à projet européens. Il gère également le volet 'subventions de l'Etat' pour ces mêmes opérations.

QUELQUES CHIFFRES DU SERVICE AMÉNAGEMENT

Sur l'année 2017, le service Aménagement a généré **46 délibérations** pour mener à bien les projets de Luberon Monts de Vaucluse.

Sur le plan foncier, Luberon Monts de Vaucluse a vu la réalisation d'une acquisition effective, par voie de préemption représentant une surface totale de 1 443 m², comprenant un bâtiment pour un montant, hors frais de notaire, de **265 000€**. Cette acquisition étant réalisée dans le cadre du projet de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) 'LES HAUTS BANQUETS' afin de constituer des réserves foncières nécessaires à la réalisation du projet économique.

De plus, LMV Agglomération a signé avec la société LA PAZ I et II une promesse de vente pour l'acquisition d'un ensemble de parcelles, d'une surface totale d'environ 37 ha au prix de 26€/HT du m².

Du point de vue des cessions, LMV a réalisé trois actes authentiques avec des acteurs économiques. Les trois parcelles situées sur Coustellet, devraient accueillir pour deux d'entre elles des activités commerciales exogènes, la troisième concernant un acteur économique déjà installé et souhaitant étendre son activité.

Dans le cadre de la procédure d'expropriation en cours, quatre expropriés avaient fait appel du jugement rendu par le juge de l'expropriation auprès du Tribunal de Grande Instance le 12 octobre 2016. Les 18 septembre 2017 et 16 octobre 2017, le jugement a été confirmé.

LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

LA DIGUE DES ISCLES DE MILAN

Les travaux de la Digue se sont déroulés en deux phases :

La 1^{ère} phase, partie amont de l'ouvrage, a eu lieu de mai 2016 à novembre 2016. A l'issue de cette période, la 2^{ème} phase réalisée sur la partie aval s'est déroulée de novembre 2016 à juin 2017.

Durant le 2^{ème} semestre de l'année 2017, LMV Agglomération a confié au bureau d'étude EGIS la réalisation de l'étude de danger nécessaire à l'obtention de l'autorisation préfectorale du système d'endiguement.

Le 16 novembre 2017, le Préfet de Vaucluse a signé l'arrêté autorisant le système d'endiguement dit « des Iscles de Milan » en amont du viaduc d'Orgon, protégeant contre les crues de la Durance. Cette autorisation va permettre la mise en révision du plan de prévention du risque inondation Durance, en vue de l'aménagement des zones d'activités économiques.

LES ZONES SUD DE CAVAILLON : 'LES HAUTS BANQUETS' – 'LE CAMP' – 'LE BOUT-DES-VIGNES'

Zone d'Aménagement Concerté 'LES HAUTS BANQUETS'

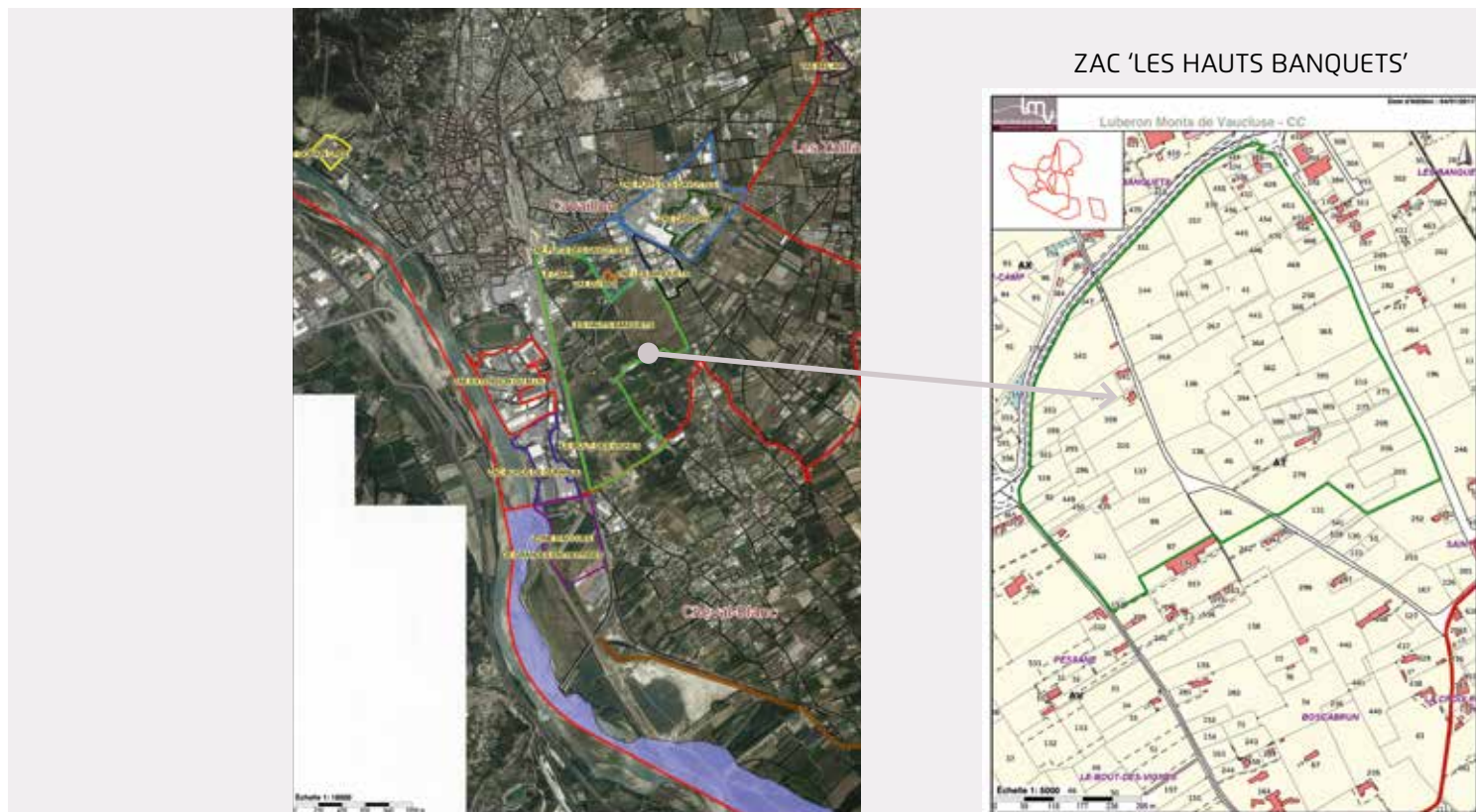
Le territoire de Luberon Monts de Vaucluse porte de forts enjeux stratégiques pour le développement économique du territoire. En effet, il bénéficie d'infrastructures routières et autoroutières qui lui confèrent d'excellentes qualités d'accessibilité, indispensables à l'attractivité économique du territoire avec une situation privilégiée sur l'axe Est-Ouest reliant les autoroutes A7, A9 et A51.

Les orientations de développement de LMV ont clairement été axées pour les prochaines années sur le secteur Sud de Cavillon, en cohérence avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Cette partie du territoire souffre aujourd'hui d'un manque d'attractivité du fait d'un vieillissement de ses zones d'activité et d'une situation contrainte par le manque de foncier commercialisable en temps réel pour accueillir des entreprises nouvelles et permettre le développement de ses entreprises historiques.

Ces espaces stratégiques représentent aujourd'hui environ 100 ha de foncier qu'il convient d'investir par étapes successives. La zone des 'hauts banquets', d'environ 45 ha située sur la commune de Cavaillon, constitue la première phase de développement.

Aussi, par délibération du 12 janvier 2017, LMV Agglomération a déterminé la stratégie du projet, et a lancé les études préalables ainsi que la concertation et ses modalités. Ces étapes sont un préalable obligatoire à l'acte de création de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté).



Une exposition évolutive retraçant l'histoire du projet se tient au siège de Luberon Monts de Vaucluse et sous la verrière de l'hôtel de Ville de Cavaillon. Sur ces sites, sont mis à disposition des personnes concernées et intéressées par ce projet un registre permettant de recueillir leurs observations écrites. L'information actualisée en temps réel est diffusée sur le site internet de Luberon Monts de Vaucluse - <http://www.luberonmontsdevaucluse.fr/>. Enfin, des publications relatives à l'avancée du projet donnent lieu à des articles dans la presse locale, spécialisée et dans les revues communautaires.

La réalisation de ce projet d'aménagement nécessite une maîtrise foncière totale. Pour ce faire, LMV Agglomération a décidé d'avoir recours aux procédures de Déclaration d'Utilité Publique et de cessibilité des parcelles restant à acquérir et a lancé en juin 2017 les procédures afférentes.

De plus, Luberon Monts de Vaucluse Agglomération souhaite confier à un aménageur la réalisation de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) 'LES HAUTS BANQUETS'. La concession d'aménagement est l'unique mode de délégation d'une opération d'aménagement pour les collectivités ne souhaitant pas réaliser cette dernière en régie. Le rôle de l'aménageur consistera à :

- Acquérir les terrains nécessaires à l'opération.
- Réaliser les aménagements nécessaires à la commercialisation de lots, y compris le raccordement aux réseaux existants.
- Réaliser les équipements publics prévus.
- Commercialiser les lots viabilisés par ses soins.

Afin de choisir le prestataire chargé de mener cette opération d'aménagement, complexe du fait notamment du montage juridique et financier qui s'y rattache, LMV a lancé une procédure de dialogue compétitif. Il s'agit d'une procédure restreinte pour laquelle, après sélection des candidats, un dialogue s'engage. Au terme de ce dialogue, les candidats sélectionnés remettent leur offre et un classement est établi par une commission spécifique. Cette procédure a débuté au 2ème semestre 2017.

Les Zones 'Le Bout-des-Vignes' et 'Le Camp'- Conventions d'intervention foncière avec l'Etablissement Public Foncier de la Région Sud

L'Etablissement Public Foncier de la Région Sud est un outil au service de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements pour mettre en œuvre des stratégies foncières afin de mobiliser du foncier et favoriser le développement durable et la lutte contre l'étalement urbain.

A ce titre, il est compétent pour réaliser toutes acquisitions foncières et immobilières dans le cadre des projets conduits par ces derniers et pour réaliser, ou faire réaliser toutes les actions de nature à faciliter l'utilisation et l'aménagement ultérieur des biens fonciers ou immobiliers acquis sur le périmètre de la Région Sud.

Les projets de développement économique portés par LMV sur les zones Sud de Cavaillon – 'Le Bout-des-Vignes' et 'Le Camp', nécessitent la mise en œuvre d'une stratégie de maîtrise foncière. A ce titre, durant l'année 2017, LMV Agglomération et l'EPF (Etablissement Public Foncier de la région Sud) ont signé deux conventions d'intervention foncière en phase anticipation-impulsion sur les périmètres 'Le Bout-des-Vignes' et 'Le Camp'.



LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'AMÉNAGEMENT RURAL

LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Durant le 1^{er} semestre 2017, Luberon Monts de Vaucluse a terminé son étude de stratégie de développement économique et défini sa feuille de route des actions à mener.

Sa première action a été de structurer l'animation économique du territoire par la prise de poste de Jean TRITENNE à la Direction du Développement Economique.

Un premier diagnostic du territoire a été établi au travers d'une note de synthèse, avant de mettre en place des actions à destination des entreprises. La Direction du Développement Économique propose ainsi des solutions immobilières aux entreprises endogènes et exogènes qui souhaitent s'implanter sur le territoire

Présentation économique du territoire de LMV Agglomération

Les Forces et atouts du territoire :

- La situation géographique et l'accessibilité

Idéalement situé, en limite des départements de Vaucluse et des Bouches du Rhône, il bénéficie d'infrastructures routières et autoroutières qui lui confèrent de bonnes qualités d'accessibilité, indispensables à l'attractivité économique du territoire avec une situation privilégiée sur l'axe Est/Ouest reliant les autoroutes A7, A9 et A51, soit au cœur du triangle Lyon/Aix-Marseille/Toulouse.

L'accessibilité du territoire se traduit également par un réseau de transports collectifs performant et une politique d'aménagement numérique en faveur du déploiement du très haut débit.

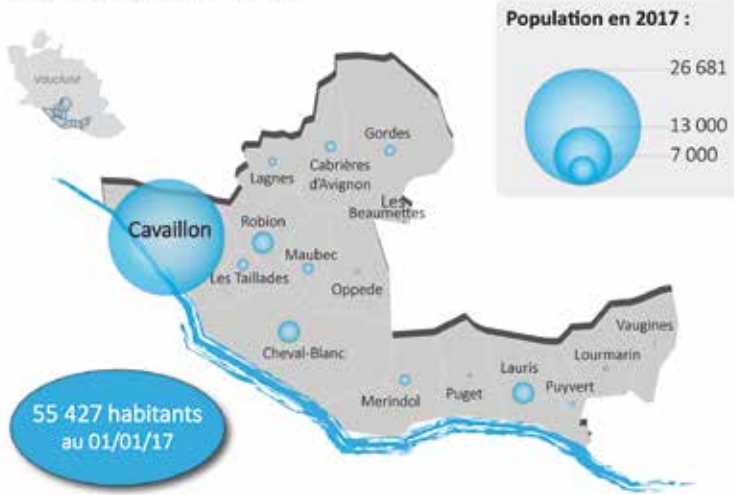
- La démographie et l'emploi de l'Agglomération

Sa ville centre, Cavaillon, réunit près de 27 000 habitants et concentre 48 % de la population intercommunale.

Notons également, la présence de deux communes structurantes en couronne : Cheval Blanc et Robion qui regroupent près de 9000 habitants.

Le territoire a connu une croissance démographique sur le long terme (+72% de population depuis 1968) avec des dynamiques différentes selon les périodes. Depuis 1990, la population évolue entre 0,6 et 0,7% par an.

DEMOGRAPHIE : REPARTITION DE LA POPULATION AU 1ER JANVIER 2017
10% de la population du Vaucluse



Source : INSEE, RGP 2017
 IGN : Bd Carto
 Cartographie : Céline ROCHE, MZE Sud Vaucluse, 22/05/2017

Pour Cavaillon, la croissance démographique annuelle est marquée (+1,2% par an) avec à la fois un solde naturel et un solde migratoire élevés, participant fortement à la dynamique démographique intercommunale. Une population plus jeune est également constatée à Cavaillon avec un indice de jeunesse de 0,92 et une part des moins de 30 ans de 35%. La commune connaît par ailleurs un vieillissement limité.

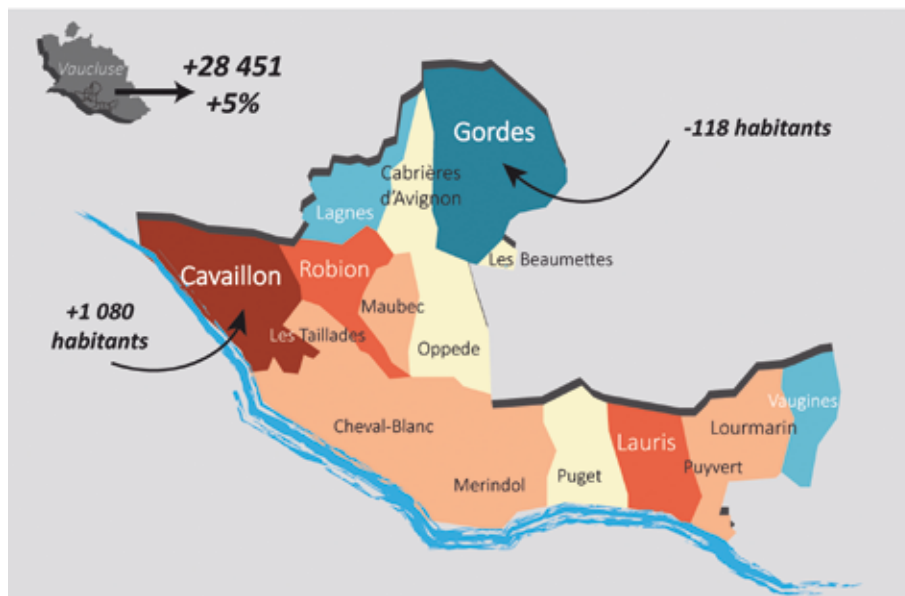
Avec 20 433 actifs occupés en 2014 pour 21 198 emplois, le territoire possède un indice de concentration d'emplois de 0,76 en 2014 (emplois/actif occupé) moindre que les territoires de comparaison, ce niveau illustre une dépendance vis-à-vis des territoires voisins.

Notons un indice de concentration d'emplois de 1,53 à Cavaillon : la ville exerce un rôle central dans l'organisation du territoire. Elle concentre ainsi 66% des emplois de l'intercommunalité.

La stratégie de renforcement des centralités du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) en cours d'élaboration depuis 2016, apparaît là encore cohérente avec les données démographiques et emplois, énoncées ci-dessous.

DEMOGRAPHIE : EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2007 ET 2017

Source : INSEE, RGP 2007 & 2017 - IGN : Bd Carto
 Cartographie : Céline ROCHE, MZE Sud Vaucluse, 22/05/2017



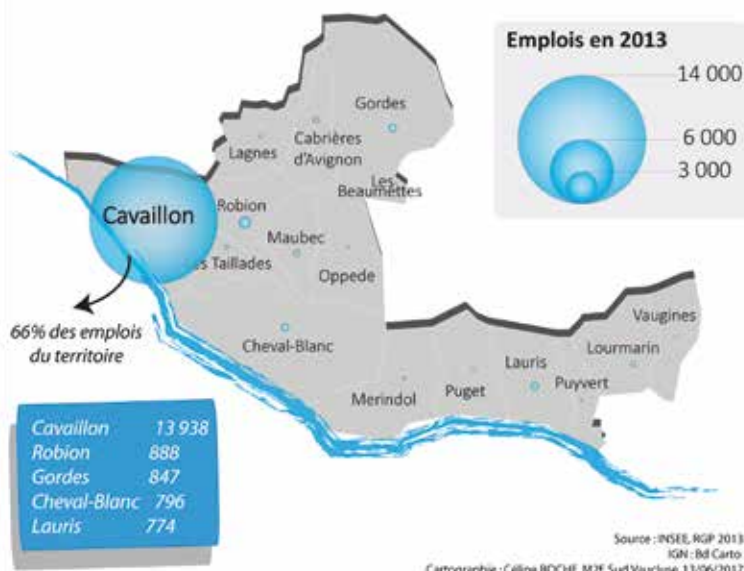
Evolution de la population :

- GAIN : Plus de 1 000 habitants
- GAIN : Entre +250 et +1 000
- GAIN : Entre +100 et +250
- GAIN : Entre 0 et +99
- PERTE : Entre -1 et -101
- PERTE : - de 100

+2 860 habitants
soit +5% d'évolution
sur la CALMV

REPARTITION DES EMPLOIS SUR LA CALMV EN 2013

21 019 emplois sur la CALMV
2 emplois sur 3 concentrés à Cavaillon



- Un tissu d'entreprises solide et dense

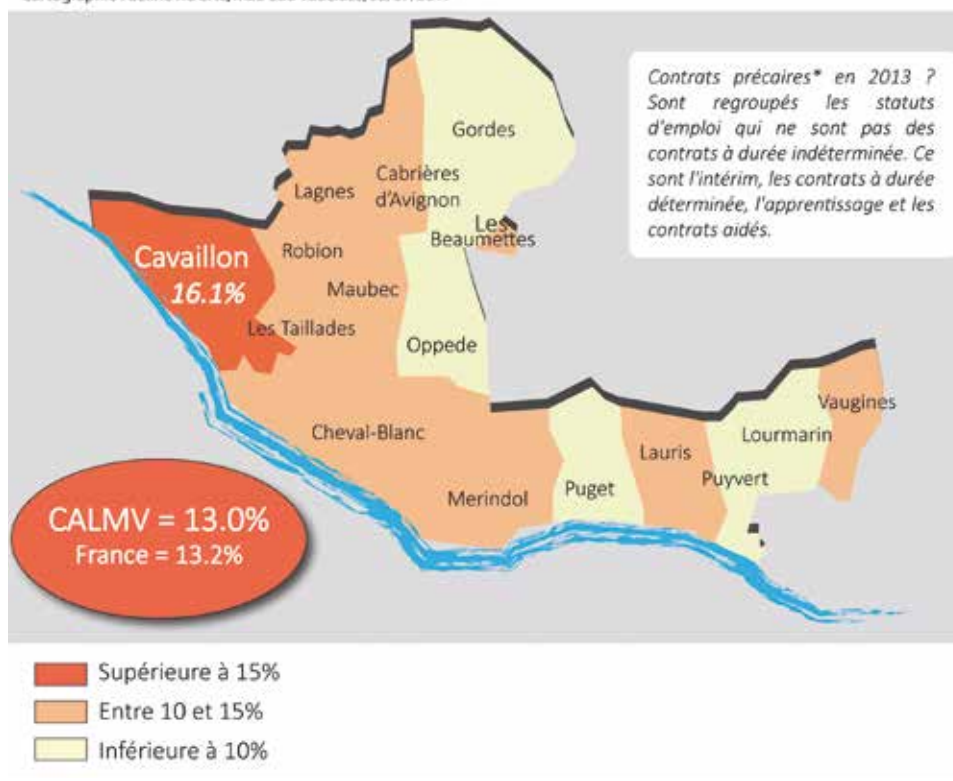
Historiquement, le développement économique du territoire s'est organisé sur les réussites du secteur agricole et de la logistique. La géographie et le positionnement géographique ont depuis toujours façonné l'économie du territoire et en particulier celle de Cavaillon et il continue à en être de même aujourd'hui, nécessitant d'organiser et de structurer l'accueil de ces activités en recherche de développement. Ainsi ce dernier secteur représente 12,5 % du total des entreprises présentes et pèse 28% des effectifs salariés privés totaux.

On peut parler d'un territoire « entreprenant » comme le démontrent les locomotives que sont ID Logistics, Quadrimex, Pronatura, Raiponce... Mais aussi un territoire « fertile » avec la présence de pépites : Aroma-Zone, Koppert, NeoPost Shipping. Potentiellement, 82 % des entreprises sont stables ou en croissance malgré le manque de foncier disponible, des difficultés de recrutement, et des contraintes liées au PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) : elles ne demandent qu'à se développer.

À noter également, que l'on assiste à la structuration assez naturelle des filières que sont l'industrie verte, la logistique numérique, l'agro-écologie ; de plus les entrepreneurs ont une farouche volonté de s'impliquer en tant qu'acteurs de leur territoire au travers du club Luberon Entreprendre, qui fédère plus de 220 chefs d'entreprise.

EMPLOI : PART DES ACTIFS EN EMPLOI ETANT EN CONTRAT PRECAIRE*

Source : INSEE, RGP 2013 - IGN : Bd Carto
Cartographie : Céline ROCHE, M2E Sud Vaucluse, 03/07/2017



Animation économique du territoire de LMV Agglomération

Cette animation, Luberon Monts de Vaucluse, la fait vivre entre autres, par sa participation active au sein du club des entrepreneurs 'Luberon Entreprendre', aux commissions sur les thématiques : 'connaissance des entreprises' et 'relations avec l'institutionnel et finance'.

Durant le 2nd trimestre 2017, la direction du développement économique s'est consacrée à la formalisation du projet Natura'Lub afin de pouvoir candidater à l'**Opération d'Intérêt Régional** (O.I.R.) « Naturalité ». En effet, la présence sur le territoire de plusieurs entreprises spécialisées dans les différents domaines de la naturalité fait de LMV un territoire transversal aux cinq marchés de l'OIR.



Le projet a été présenté au comité des financeurs de la Région Sud en décembre 2017 et labellisé. LMV souhaite pour cette zone d'activités nouvelle génération, des bâtiments innovants énergétiquement parlant mais aussi en termes de services mutualisés proposés aux entreprises. Ce sont aussi des modes de déplacement doux et une recherche de développement durable.

Outre ses vertus écologiques, Natura'Lub doit être porteuse de richesses économiques et d'emplois pour le territoire, car à l'horizon 2020, ce sont 1600 emplois qu'elle devrait créer.

Dans un objectif de promotion du territoire et de sa stratégie, LMV assisté de l'agence de communication PAUL MORGANE, a réalisé une communication territoriale à destination de tous les acteurs économiques.

Cette plaquette met également en avant à travers des témoignages les entreprises emblématiques du territoire. Cet outil contribue fortement à la communication territoriale de LMV Agglomération.

La réalité opérationnelle de Natura'Lub

Natura'Lub est un parc productif de 45 ha, dédié à la naturalité et positionné, entre autres, sur les 5 marchés de l'OIR (Biocontrôle et intrants naturels, Ingrédients naturels, Alimentation de qualité, Nutraceutique, Cosmétiques naturelles et parfumerie) intervenant sur l'ensemble de la chaîne de valeur : du sol à l'applicatif.

Plusieurs opérations sont identifiées et représentent des axes forts de la stratégie économique de l'Agglomération :

- Natura'Lub : un espace de business collaboratif labellisé OIR Naturalité en décembre 2017, candidat au label ECOPARC, et faisant actuellement l'objet d'un accompagnement de la Région Sud, via l'ARII (Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation des entreprises), autour de l'offre d'équipements et de services mutualisés.
- Requalification et attractivité des Zones d'Activité Économiques existantes.
- Réaménagement du MIN (Marché d'Intérêt National) de Cavaillon : site structurant intégrant pleinement la stratégie économique de LMV Agglomération.
- Centre tertiaire de Lagnes : pépinière d'entreprises.

Tous ces éléments concourent mettre en place un parcours complet et structuré pour accompagner les entreprises de la phase de création, au primo-développement, à leur implantation.

A ce titre, la présence du MIN (Marché d'Intérêt National) de Cavaillon revêt également un intérêt fort dans cette dynamique de par son rayonnement, l'offre immobilière existante et son potentiel de développement.

La complémentarité avec l'offre foncière affichée par LMV Agglomération est réelle et s'envisage dorénavant au sein d'une même stratégie de développement économique.



LA STRATÉGIE DE L'AMÉNAGEMENT RURAL

D'autre part, LMV Agglomération souhaite positionner sa stratégie de développement également sur l'économie agricole.

Aussi, le choix de la première action a été de travailler sur les friches agricoles du territoire, dans une perspective de mettre en relation le foncier, les producteurs et les filières commerciales (cerise, amande, lavande etc) en lien avec l'OIR Naturalité.

Pour ce faire, la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) a réalisé, durant les 2 derniers mois de l'année 2017, un diagnostic pour quantifier le potentiel de friches agricoles sur les trois communes pilotes : Lagnes, Cabrières d'Avignon et Maubec.

Le choix de ces 3 communes a été fait par l'adhésion de la Commune de Lagnes au Plan de relance de la filière Amande, par une continuité de territoire avec la Commune de Cabrières d'Avignon et par la présence de la Cave du Luberon sur la Commune de Maubec qui a un fort besoin en foncier. Ce premier travail terminé a mis en évidence un potentiel de friches d'environ 375 ha sur ces 3 communes pilotes (Lagnes : 85 ha, Cabrières d'Avignon : 203 ha et Maubec : 87 ha).

Tout au long de cette mission, des séances de travail ont eu lieu entre la SAFER, la Région, le Département, LMV et les Maires des communes concernées.

L'objectif de ce diagnostic resserré était de pouvoir démontrer le potentiel de friches agricoles et la nécessité de candidater, en tant que chef de file et sur un territoire élargi, à l'Appel à Projet FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) « Stratégies locales de développement pour la préservation et la mise en valeur du foncier agricole et naturel » pour l'année 2018. Ce dispositif permettra de financer des actions relevant des thématiques de préservation, valorisation du foncier (moyens réglementaires de gestion), d'organisation et structuration (prise en charge de frais financiers d'acquisitions), d'animation, de prospection des friches (procédures administratives).

De plus, cette action va contribuer à la compensation agricole que doit mettre en œuvre l'Agglomération dans le cadre du projet de développement des zones sud.

ZONE D'ACTIVITÉ BEL-AIR

Point d'étape de la commercialisation des lots de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) Bel-Air aux Taillades

Création d'une zone d'activité à vocation artisanale sous concession d'aménagement confiée à CITADIS.

- Signature de deux nouvelles promesses de vente et dépôt des permis de construire :
 - Société AMS VASSOUT : installation d'activités du bâtiment et de la promotion immobilière.
 - Société Clos Bel-Air : installation d'activité de contrôle technique automobile.
- Signature de deux ventes définitives :
 - Société Brasserie Lub' : activité brasserie artisanale.
 - Société Palermo : activité de maçonnerie.

Éléments financiers

Le bilan actualisé du Parc d'Activités Bel-Air au 30 septembre 2017 reste sans changement par rapport à l'année 2016.

Il s'élève à 3 208 628 € HT.

DÉPENSES	€/HT	RECETTES	€/HT
Études	7 000		
Acquisitions et indemnités	1 132 248	Cessions diverses	2 853 628
Frais d'acquisition	53 790		
Maîtrise d'œuvre	105 000		
Travaux de viabilisation	1 008 000	Part. Coll. Equipements publics	174 000
Quote-part giratoire CG84	287 000	Part. Coll. Equilibre	93 000
Raccordements ERDF	93 000		
Reprographie et frais divers	5 000	Subvention labellisation eco-parc	88 000
Divers impôts taxes & assurance	28590		
Commercialisation & bornage	165 000		
Frais financiers & annexes	183 000		
Frais généraux	141 000		

Afin de pouvoir finaliser l'opération, la concession a été prorogée pour une durée de 24 mois, soit jusqu'au 3 février 2020.

Un plan de commercialisation a été défini et mis en œuvre par CITADIS, avec notamment la mise en ligne d'un site internet dédié.

TRÈS HAUT DÉBIT

En matière d'aménagement numérique, le territoire de Luberon Monts de Vaucluse est partagé en deux zones, la zone d'initiative publique et la zone d'initiative privée, communément dénommée zone AMII (zone d'appel à manifestations d'intentions d'investissement).

La zone d'initiative publique comprend les communes de Cabrières d'Avignon, Gordes, Lagnes, Les Beaumettes, Maubec, Oppède et Robion. Pour le déploiement du très haut débit sur ce périmètre, Luberon Monts de Vaucluse a signé une convention de partenariat avec le Département de Vaucluse pour définir les modalités de financement et d'exécution des investissements fibre optique jusqu'à l'abonné.

En 2017, LMV Agglomération a approuvé l'avenant n°1 qui définit le montant de sa participation (1 155 436€ dont 472 096 € au titre du sous-projet FEDER), le volume de 8 571 prises dont 3 502 prises au titre du sous-projet FEDER (Fonds de Développement Régional) et fixe la durée prévisionnelle du déploiement des prises fibre optique ramenée à 2 ans (initialement prévu à 5 ans).

La zone AMII couvre les communes de Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc et Mérindol. Sur ces communes, l'opérateur Orange, désigné Opérateur de Réseau Conventiéonné (ORC), porte sur fonds propres le déploiement FTTH (Fiber To The Home).

Une convention de programmation et de suivi des déploiements FTTH a été conclue pour mettre en place les outils de coopération entre les différents signataires : l'Etat, la Région, le Département, LMV et cinq autres EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) concernés par ce déploiement. L'engagement de l'Opérateur, sous réserve de difficultés techniques exceptionnelles, est d'établir l'ensemble des points de mutualisation permettant le raccordement de l'ensemble des logements concernés à l'horizon fin 2020.

En 2017, LMV Agglomération a signé l'avenant n°1 dont l'objectif était d'actualiser les informations suite à l'évolution du schéma départemental de coopération intercommunale et la transformation de certains EPCI signataires.

LA GESTION DES SUBVENTIONS

LA CONTRACTUALISATION : CONTRAT RÉGIONAL D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL (CRET)

En 2015, Luberon Monts de Vaucluse s'est engagée dans la nouvelle politique contractuelle pour les territoires développée par la Région au travers des Contrats Régionaux d'Équilibre Territorial (CRET).

Le contrat d'une durée de trois ans vise à définir une stratégie partagée de développement et d'aménagement durables. Le CRET Sud-Luberon est conclu entre la Région et :

- Le Parc Naturel Régional du Luberon, structure chef de file,
- La Communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse,
- La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon,
- La Communauté territoriale du Sud Luberon,
- La Communauté de communes des Portes du Luberon,
- La Communauté de communes de Haute-Provence,
- La Communauté de communes des Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse.

Le montant contractualisé de la dotation est de 7 700 000 euros.

L'année 2017 a permis à Luberon Monts de Vaucluse d'affiner ses projets et de mettre en avant ses ambitions au travers des différents axes du contrat.

Opérations	Montant estimé de l'opération (€ HT)	Montant de la Subvention
La Gare - SMAC	103 000 €	50 000 €
Office de tourisme intercommunal	301 750 €	150 875 €
Office de tourisme intercommunal de Cavaillon – Création d'une boutique et d'un espace réceptif	65 000 €	32 500 €
Réhabilitation de la piscine intercommunale Roudière	2 502 890 €	825 954 €
Requalification des voiries communautaires	879 167 €	87 917 €

LES SUBVENTIONS

À côté de la contractualisation régionale pour le financement de ses projets, Luberon Monts de Vaucluse peut également bénéficier du soutien de l'Etat.

En 2017, Luberon Monts de Vaucluse a présenté un dossier au titre de la requalification des voiries d'intérêt communautaire :

Opérations	Montant € HT	CRET
Requalification des voiries communautaires	879 167 €	219 791.75 €

ENVIRONNEMENT



La politique en faveur du développement durable au sein de LMV passe par la préservation et la valorisation des ressources en œuvrant d'une part, sur la gestion des déchets ménagers et d'autre part, sur la mise en valeur des énergies renouvelables ou alternatives.

Pour cela, LMV assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Elle poursuit des objectifs ambitieux en faveur de la réduction et de la production des déchets.

L'Agglomération a aussi obtenu la labellisation « Programme Territoire à Energie positive pour la croissance verte » qui lui permet, entre autres, de bénéficier de financements pour travailler sur des thèmes liés à la réduction de consommation d'énergie, à la diminution des gaz à effet de serre, à la production d'énergies renouvelables, à la promotion de l'éducation à l'environnement.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le service de Collecte des déchets supervise le ramassage des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et le ramassage des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) sur l'ensemble du territoire LMV.

La collecte des OMR est réalisée en régie sur 9 des 16 communes de LMV à l'aide de 36 agents exécutifs qui assurent le ramassage. Sur les autres communes, la collecte des OMR est assurée par un prestataire dans le cadre d'un marché public.

La collecte s'effectue en porte à porte à l'aide de bacs roulants ou en points de regroupement.

Les OMR sont acheminés au quai de transfert du Grenouillet à Cavaillon, équipement géré par le SIECEUTOM, syndicat de traitement.

OMR				
	2016	2017	%	kg/an/hab en 2017
ex CCPLD ¹	10 724	10 566	-1,5%	308,38
ex CCC ²	3 438	3 512	2,2%	324,04
Gordes + Les Beaumettes	1 312	1 259	-4,1%	569,97
Ex CCPL ³	2 532	2 541	0,3%	362,72
TOTAL	18 007	17 878	-1%	

OMR	
	kg/an/hab
Performance nationale	288
Performance Vaucluse	358
Performance LMV	335 (en 2017)

LA COLLECTE SÉLECTIVE

Pour le pôle de Cavaillon, la collecte sélective est organisée en régie par le personnel LMV. Elle est organisée majoritairement en porte à porte et les consignes de tri sont les suivantes : emballages (tous les plastiques, cartonnets, boîtes/canettes en métal).

Sur le pôle de Coustellet, la collecte sélective est réalisée en régie par le SIRTOM d'APT. Des bacs jaunes collectifs sont regroupés et sont disponibles pour ce territoire. Quelques colonnes sont installées. Les consignes de tri sont différentes : bouteilles/flacons, cartonnets, boîtes/canettes en métal + papiers

Pour les communes de Gordes et des Beaumettes, la collecte est réalisée par une entreprise privée à l'aide de bacs de regroupement et sur les mêmes consignes que le secteur de Coustellet.

Pour les communes de l'ex Portes du Luberon, la collecte sélective est réalisée en régie par une entreprise privée. Des bacs jaunes collectifs sont regroupés et sont disponibles pour ce territoire. Quelques colonnes aériennes sont installées également. Les consignes de tri sont : bouteilles/flacons en plastique, cartonnets, boîtes/canettes en métal + papiers.

¹ CCPLD : Communauté de Communes Provence Luberon Durance (Cavaillon, Cheval-Blanc, Mérindol, Les Taillades)

² CCC : Communauté de Communes de Coustellet (Maubec, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Oppède, Robion)

³ CCPL : Communauté de Communes Portes du Luberon (Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert, Vaugines)

LES EMBALLAGES ET PAPIERS

EMBALLAGES seuls				
	2016	2017	%	kg/an/hab en 2017
ex CCPLD	1078	1220	13%	36
ex CCC	148	145	-2%	18
Gordes + Les Beaumettes	26	25	-8%	11
Ex CCPL	104	97	-6%	14
TOTAL	1356	1488	10%	

PAPIERS seuls				
	2016	2017	%	kg/an/hab en 2017
ex CCPLD	692	590	-15%	17
ex CCC	225	240	7%	22
Gordes + Les Beaumettes	42	45	7%	20
Ex CCPL	107	123	15%	18
TOTAL	1067	998	-6%	

EMBALLAGES et PAPIERS	
	kg/an/hab
Performance nationale	76
Performance Vaucluse	54
Performance LMV	47 (en 2017)

LE VERRE

	2016	2017	%	kg/an/hab en 2017
ex CCPLD	896	932	4%	27
ex CCC	468	619	32%	47
Gordes + Les Beaumettes				
Ex CCPL (via Sita)	247	326	32%	46
TOTAL	1611	1877	17%	

	kg/an/hab
Performance nationale	29
Performance Vaucluse	24
Performance LMV	31 (en 2017)

Actions réalisées en 2017 par le service collecte

MARCHÉS PUBLICS :

- Attribution du marché de collecte des jours fériés à l'entreprise SILIM. Lancement de la première collecte le 17/04/17.
- Attribution du marché d'entretien et lavage des vêtements de travail Haute Visibilité à ELIS. Livraison des vêtements et du mobilier pour un lancement du marché le 01/04/17.
- Publication d'un groupement d'achats de conteneurs avec la COVE, le Grand Avignon, la Communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse et le SIRTOM d'Apt.

- Rédaction d'un marché pour le renouvellement d'une benne à chargement latéral pour la collecte des déchets.
- Rédaction du marché de collecte des ordures ménagères et collecte des PAV (Points d'Apport Volontaire) sur Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert et Vaugines.

ACHAT, LIVRAISON ET VENTE DE NOUVEAUX MATÉRIELS :

- Livraison d'un nouveau camion plateau avec boîte à vitesse automatique le 10/02/17 pour la collecte des encombrants à Cavaillon. L'ancien camion plateau sera utilisé à Robion où ils utilisaient un utilitaire fermé sans hayon.
- Livraison d'un KANGOO ZE pour les piscines le 04/05/17.
- Livraison de 2 Partner électriques pour le service Informatique et les Médiathèques le 20/10/17.

AMÉLIORATIONS APPORTÉES DANS LE SERVICE DE COLLECTE ET ACTIVITÉS :

- Mise en place de bacs bleus pour la collecte des cartons sur Cabrières d'Avignon, Lagnes Maubec, Oppède et Robion (janvier 2017).
- Suivi du marché de collecte SAROM sur Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert et Vaugines à partir du 01/01/17.
- Communication sur la collecte des jours fériés sur les conteneurs lors de suivis de collecte.
- Mise en place d'un nettoyage quotidien de 10 PAV (Points d'Apport Volontaire) à problème situés sur Cavaillon.
- Installation de 4 colonnes enterrées avenue de la Canebière à Cheval Blanc.
- Prêt de conteneurs à Mérindol, Puget, Lauris et Lourmarin pour le Tour de France.
- Mise en place de 10 dalles béton neuves pour accrocher les conteneurs à Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert et Vaugines.
- Campagne de lavage des conteneurs sur les 2 territoires en régie en louant une laveuse.
- Installation de 6 colonnes enterrées avenue Jean Giono à Robion.
- Installation de 2 colonnes enterrées rue de la Garance à Cavaillon.

LES DÉCHETTERIES

LMV Agglomération dispose de :

- 5 déchetteries multi-matériaux : Cavaillon, Mérindol, Lauris et Vaugines en régie et une à Coustellet gérée par le syndicat Sirtom d'Apt.
- 1 déchetterie réceptionnant de déchets verts à Cavaillon.
- 1 site de stockage de gravats à Puyvert (fermé en 2018).

13 167 tonnes de déchets collectés et traités, soit 242kg/hab. en 2017.

Dont 3580 tonnes de déchets verts collectés.

840 tonnes de broyat sont réutilisés, soit 22% des tonnages entrants.

Déchetterie du Puits des Gavottes : + 12% de déchets apportés par les particuliers en 2017.

Déchetterie Mon Espace vert : + 22% de végétaux collectés entrant en 2017.

Déchetterie de Coustellet : + 6% de déchets apportés par les particuliers en 2017.

Déchetterie de Mérindol : - 4% de déchets apportés par les particuliers en 2017.

Déchetterie de Lauris : - 4 % de déchets apportés par les particuliers en 2017.

Déchetterie de Vaugines : - 5 % de déchets apportés par les particuliers en 2017.

Les déchetteries de Mérindol, Lauris et Vaugines connaissent une baisse qui s'explique par :

- La mise en place de la gestion des accès.
- Délivrance de cartes d'accès.
- Depuis le 1^{er} juillet 2017, la déchetterie de Mérindol n'est plus en régie mais est gardiennée par un prestataire privé.

COMPOSTEURS



En 2017, 1929 foyers de LMV étaient équipés d'un composteur individuel délivré par LMV, soit 12,73%.

LMV affiche une progression constante de vente de composteurs individuels. En effet, depuis 2013, sont mis à disposition 4 modèles (400L / 600L en bois et plastique). Ce choix diversifié vise à satisfaire le plus grand nombre d'habitants. Les composteurs sont délivrés en contrepartie d'une participation financière des habitants, 18€ pour les modèles 400L et 28€ pour les modèles 600L. Lors de l'acquisition d'un composteur, l'utilisateur reçoit un bio seau, un mélangeur, un guide d'information et de nombreux conseils pratiques.

La collectivité équipe aussi les immeubles de composteurs collectifs de grande capacité. Elle fournit également du broyat issu des déchets verts du territoire. L'animation du compostage collectif est menée par l'association Au MAQUIS basée sur Lauris. Ce partenariat dure depuis 2012 et a été renforcé par une convention pour l'année 2017-2018 pour la poursuite de cet accompagnement d'animation et de mise en place de sites de compostage de proximité.

En 2017, plusieurs sites de compostage collectifs ont vu le jour :

- L'école de Puyvert.
- Le Café villageois de Lauris.
- L'école de Lauris.
- Le jardin partagé de Vaugines.

LA PRÉVENTION

LMV Agglomération s'est engagée à réduire ses déchets en signant un Programme Local de Prévention des Déchets avec l'ADEME depuis 2011.

La prévention de la production de déchets constitue l'une des priorités de LMV dans sa politique des déchets. A travers ce programme de prévention, elle s'engage à diminuer de 10 % le poids des ordures ménagères assimilées (OMA) à l'horizon 2020 (ordures ménagères résiduelles + déchets recyclables, hors déchetterie).

Cette baisse représente 30 kg/hab. sur 5 ans. La quantité visée est 390 kg/an/hab. d'ici 2018.

Résultats

La première année de ce programme fut consacrée au diagnostic du territoire et à la rédaction du programme d'actions. Certaines actions ont démarré en année 1 (compostage individuel et dans des établissements publics, dématérialisation, tri des textiles...).

La seconde année, 11/20 actions ont été engagées, 2 actions ont été réalisées (ouverture de la plateforme de déchets verts et collecte des DASRI) et 7/20 actions restent en sommeil car prévues ultérieurement.

La troisième année fut particulière à cause du regroupement de communautés de communes qui a donné lieu à des orientations différentes de travail pour le service Environnement. Malgré ce contexte, la plupart des actions ont démarré. Des efforts conséquents ont été réalisés sur la réduction des biodéchets, gisement le plus important à impacter.

La quatrième année a été encourageante au niveau des chiffres avec la reprise de la baisse des OMA et la candidature de la collectivité pour l'appel à projet « territoire zéro déchets, zéro gaspillage » ainsi que la participation au comité de pilotage TEPCV (Territoire à l'Énergie Positive pour la Croissance Verte) « Luberon Haute Provence ».

La dernière année, la cinquième, concrétise les efforts entrepris par la collectivité et le changement de comportement des usagers-partenaires de ce territoire. En effet, nous dépassons les objectifs fixés sur la baisse de la production des OMA (Ordures Ménagères Assimilées). Actuellement, la notion de prévention est comprise et assimilée. Etape importante qui guide actuellement la prise de décision des projets à développer sur le territoire.

L'appel à projet scolaire 2017/2018

L'appel à projet a été envoyé à tous les établissements scolaires du territoire. 6 classes de 3 écoles ont été retenues pour un montant total de 2870€. Cet appel à projet portait sur deux thèmes : le tri-recyclage et la réduction de la production de déchets.

- L'école La Colline : CE1 et CE2 : le projet portait sur le démarrage d'un potager et un atelier cuisine avec création d'une recette à partir de produits locaux.
- L'école Les Vignères : 1 classe de CM1 et CE1. Le projet portait sur la réduction des déchets dans les poubelles, sur la gestion du suremballage et sur le gaspillage alimentaire, un atelier cuisine, une visite de la cantine de l'école, le poids des poubelles. Un pique-nique sans emballages et une réalisation d'affichettes aimantées pour sensibiliser le gâchis.
- L'école de Marius André à Cheval Blanc : CM1 et CM2 : Développement du tri sélectif dans l'école, assurer un comportement éco-citoyen, une visite d'un centre de tri, une exposition auprès des parents en fin d'année et enfin un compte rendu numérique + avec une réalisation d'un album.

Les animations scolaires 2017-2018

LMV a fait appel cette année au CIE (Centre d'Interprétation et de l'Environnement) de l'Isle-sur-la-Sorgue pour animer 20 classes du territoire :

- 10 écoles primaires ont répondu à cet appel à candidature (Cavaillon, Cheval Blanc, Les Vignères).
- Le lycée professionnel Alexandre Dumas de Cavaillon.
- Le centre de loisirs de Lauris.
- Le collège Paul Gauthier.
- L'école privée St Charles à Cavaillon.

Les petits déjeuners sur le site Mon Espace Vert

Offrir le café tout en échangeant sur les pratiques de jardinage responsable auprès de nos usagers et faire connaître le site et les différents services qu'il propose. LMV a choisi de créer cet équipement pour réduire à la source les déchets :

- En broyant et mettant à disposition les végétaux aux usagers à titre gratuit.
- En utilisant la filière locale d'un site de traitement située à Châteaurenard.

LMV s'engage réellement sur le programme de prévention des déchets en transformant les déchets en ressources.

PETITE ENFANCE



L'année 2017 correspond à une nouvelle mutation et réorganisation du secteur Petite Enfance. Avec la fusion et le passage en agglomération, ce sont 5 nouvelles communes qui rejoignent l'intercommunalité. Au niveau de la Petite Enfance, cela représente 55 427 habitants soit 14.8% d'habitants supplémentaires et environ 400 enfants de moins de 6 ans. Sur cette partie du territoire qui nous a rejoint, il est déjà implanté un multi accueil de 30 places géré par une association « La Marelle » à Lauris, bénéficiant de bâtiments intercommunaux, ainsi qu'un secteur relais assistantes maternelles. La collectivité reprend également un Contrat Enfance, permettant un apport supplémentaire de fonds versés par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et la MSA (Mutuelle Sociale Agricole). L'équilibrage et l'harmonisation ont été au cœur des préoccupations de l'année, afin de continuer à traiter équitablement l'utilisateur, de poursuivre le maillage équilibré du territoire et de veiller à optimiser l'utilisation des services, face à une demande toujours croissante.

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Située à Cavailon, c'est le lieu centralisateur de nombreux services. Il permet aux usagers de trouver facilement l'interlocuteur qui pourra répondre à leur problématique. C'est également le siège administratif du service Petite Enfance.

Appels reçus en 2017 : 3454.

Nombre de personnes accueillies en 2017 : 1539.

Nombre de stagiaires accueillis par le pôle petite enfance en 2017 : 66 (dont 17 stages de 3e, 18 CAP petite enfance, 10 élèves auxiliaire et 7 Bac Pro Stav).

L'ACCUEIL COLLECTIF

Avec l'extension du territoire, c'est désormais un réseau de 15 établissements d'accueil du jeune enfant que propose LMV Agglomération.

Par ailleurs, le multi accueil « Les Marmousets » a vu sa capacité d'accueil augmenter de 4 places.

Cela représente un total de 402 places

Toutes les structures pratiquent le multi accueil et offrent donc **un accueil régulier** de type crèche et **un accueil ponctuel** de type halte-garderie.

RÉPARTITION DES PLACES SUR LE TERRITOIRE LMV

COMMUNE D'IMPLANTATION	Nom de la structure	Capacité d'accueil	Capacité d'accueil
CAVAILLON	Sucre d'Orge	60	52.2%
CAVAILLON	Repère des Galopins	40	
CAVAILLON	Eugène Valentin	35	
CAVAILLON	La Pépinière	30	
CAVAILLON	Maison des Lutins	25	
CAVAILLON	Micro crèche Créange	10	
CAVAILLON	Micro crèche Petites graines	10	
LES TAILLADES	Micro crèche La Combe	10	
CHEVAL BLANC	Clé de Sol	17	4.2%
MÉRINDOL	François Ronot	25	6.2%
ROBION	Les Marmousets	30	7.5 %
CABRIÈRES D'AVIGNON	Les Petits Pas	30	7.5 %
LAGNES	Li Pichots	25	6.2%
GORDES	Li Pitchounets	25	6.2%
LAURIS	La Marelle	30	7.5 %
TOTAL		402 PLACES	

Le nombre d'enfants différents accueillis sur l'ensemble des structures est de **1035 enfants** dont 78% en accueil régulier (contrat de type crèche).

Le ratio de place offerte est de 1 place offerte pour 2.57 enfants (stable).

Le lieu d'habitation des familles est souvent celui du lieu d'implantation de la structure.

Cependant, on constate qu'avec l'intercommunalité et l'augmentation du nombre de sites offerts, les familles acceptent des places ailleurs que sur leur lieu de vie notamment pour des raisons professionnelles.

L'ensemble des structures appliquent la tarification nationale imposée par la Caisse Nationale d'allocations Familiales basée sur les revenus et la composition (nombre d'enfants à charge) des familles.

41.55% des familles bénéficient d'un tarif inférieur à 1€ de l'heure (seuil du niveau de pauvreté).

- Le taux moyen d'occupation financier s'élève à 73.56% (72.2 % en 2016).
- Le taux d'occupation accueil est de 67.30% (64.45% en 2016).

L'écart entre ces deux taux se resserre, il y a une meilleure adéquation entre la fréquentation de l'usager et le montant facturé.

LMV Agglomération consacre : 1 310 000 € net /an pour l'accueil collectif soit (3259 €/place/an).

Concernant la restauration, un maximum de produits frais est utilisé, favorisant les circuits courts et introduisant les produits Bio.

82 428 REPAS SERVIS en 2017 (+3.3%).

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

La richesse du territoire de LMV repose sur le principe d'offrir aux familles un choix de modes d'accueil différents, complémentaires et adaptés aux besoins de chacun.

L'accueil individuel ne s'oppose donc pas à l'accueil collectif.

La collectivité y joue son rôle au travers des RAM (Relais d'assistants maternels).

Avec le passage à l'Agglomération, le territoire d'intervention des RAM a augmenté.

Il a été choisi de constituer trois secteurs d'intervention de façon à équilibrer le nombre d'assistantes maternelles par secteur, dans une cohérence de proximité :

- Secteur Cavaillon : Cavaillon-Cheval Blanc-Les Taillades. Taux d'occupation : 74.69%.
- Secteur Coustellet : Cabrières d'Avignon-Gordes-Lagnes-Les Beaumettes-Maubec-Oppède-Robion. Taux d'occupation : 84.33%.
- Secteur Lauris : Lauris-Lourmarin-Mérindol-Puget-Puyvert-Vaugines. Taux d'occupation : 90.62%.

Ce service est gratuit. Il travaille en étroite collaboration avec le Département.

En 2017, une coordination des RAM (Relais d'Assistants Maternels) LMV a été mise en place afin d'améliorer l'harmonisation du service, des pratiques et des informations.

Il y a 438 places sur les trois secteurs RAM (Relais d'Assistants Maternels). Le taux d'occupation est de 83%.

Mission 1 : les RAM (Relais d'Assistants Maternels) ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance

- l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande.
- l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail.
- l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers.

Mission 2 : les RAM (Relais d'Assistants Maternels) offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

- Le RAM (Relais d'Assistants Maternels) contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile.
- Le RAM (Relais d'Assistants Maternels) comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents.

LA MOSAÏQUE

Ses trois objectifs majeurs sont :

- Conforter la relation parents-enfants.
- Favoriser la socialisation du jeune enfant.
- Valoriser les compétences et l'épanouissement des personnes accueillies, prévenir l'isolement familial, l'absence de solidarité et le risque de maltraitance.

Ce lieu est ouvert cinq demi-journées par semaine à la MPE (Maison de la Petite Enfance) de Cavaillon et depuis septembre 2016, une antenne a été ouverte sur le secteur dit de Coustellet avec un accueil/semaine. En 2018, un 2^{ème} accueil sur ce secteur sera mis en place.

Il permet l'accueil d'enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable ponctuellement de ce dernier (grand-parent, assistante maternelle...). C'est un lieu gratuit, sans inscription, anonyme.

Les séances d'accueil se font en présence d'un binôme dit « d'accueillants » de formation sanitaire et/ou sociale, salarié de LMV ou mis à disposition par des organismes partenaires. Il est à noter aussi l'implication de professionnels retraités.

Indicateurs quantitatifs 2017

- Nombre de familles utilisatrices : 296 dont 173 nouvelles.
- Nombre d'enfants touchés : 352 dont 216 nouveaux.
- Amplitude d'ouverture : 231 x 2h45 = 635h15.
- Nombre d'enfants présents/séance : 8.86 enfants.
- Capacité d'accueil : 10 enfants.

ÉVEIL CULTUREL

Sept événements ont été organisés tout au long de l'année 2017.

- Mars 2017 : La Garance (Cavaillon), spectacle Opus 1 Blancs. Spectacle vu par 344 enfants/adultes des crèches, RAM (Relais d'Assistants Maternels), LAEP (Lieux d'Accueil Enfants Parents).
- Printemps 2017 : visite de la chapelle Saint-Jacques de Cavaillon, dans le cadre du partenariat passé entre le Pôle petite enfance et le service Patrimoine et musées de Cavaillon.
- Juin 2017 : portes ouvertes au conservatoire de musique de Cavaillon.
- Novembre 2017 : Colimaçonne (spectacle accueilli dans les crèches et vu par 270 personnes).
- Décembre 2017 : Ô...eau (spectacle de fin d'année pour crèches, RAM (Relais d'Assistants Maternels), LAEP (Lieux d'Accueil Enfants Parents), dans les locaux de la MJC. Vu par 308 enfants et adultes.
- La ferme itinérante de M. Bonnet aux Taillades.
- Sortie de fin d'année pour la crèche de Lagnes au parc animalier de Mollégès (13).

Par ailleurs, les crèches accueillent tout au long de l'année des intervenants réguliers (psychomotricien, éveil musical, arts plastiques, jardinage, etc.).

Les crèches ont noué un partenariat avec les médiathèques intercommunales. Celui-ci se traduit par des déplacements des enfants dans les médiathèques ou par la venue de conteurs dans les crèches. Les RAM (Relais d'Assistants Maternels) bénéficient aussi de ce partenariat qui se traduit par le déplacement des assistantes maternelles dans les crèches.

Des prêts de matériel ont aussi été effectués.

POLITIQUE DE LA VILLE



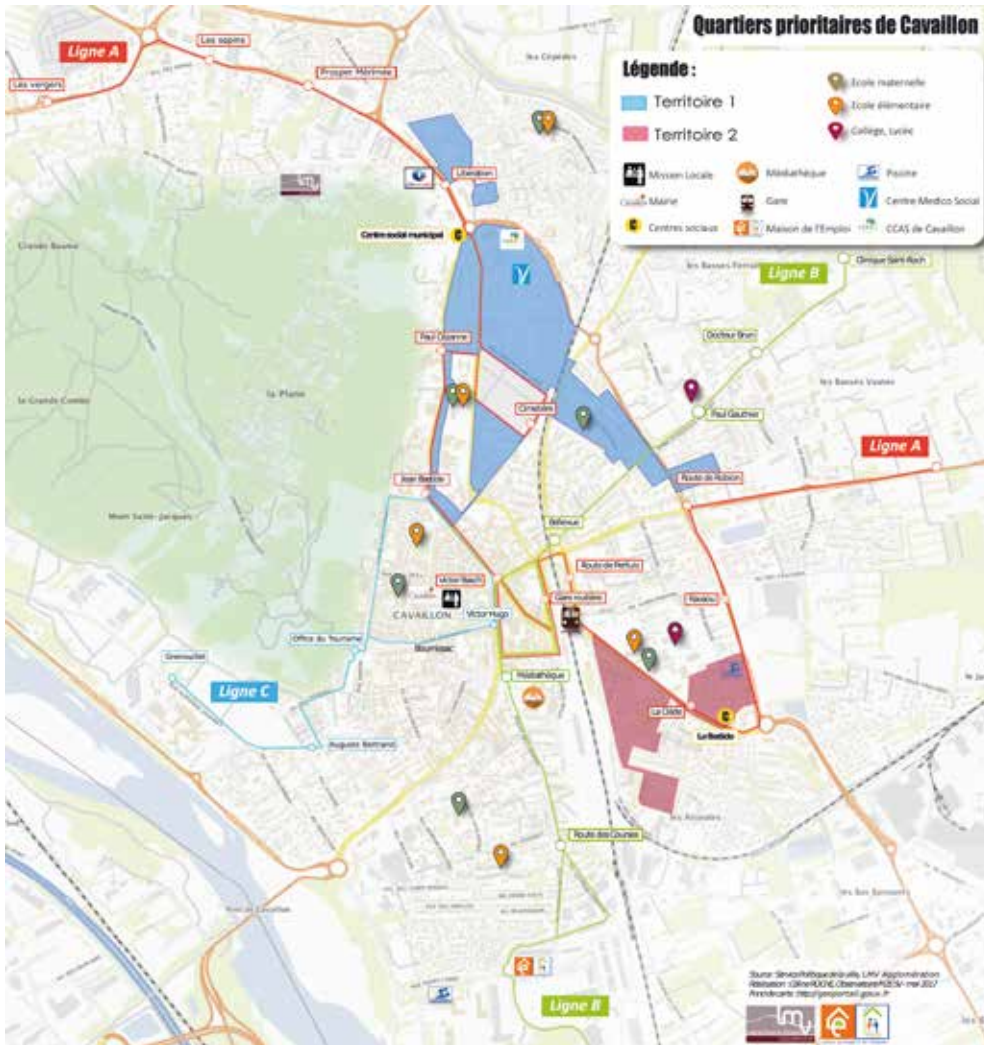
La Politique de la Ville vise à réduire les écarts de développement au sein des villes, à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

A Cavaillon, les quartiers du Docteur Ayme, des Condamines, Bon Puits, Saint-Martin, Barillon, Plein Ciel, La Clède, les Arcoules, Sainte-Anne et la Route de Pertuis sont concernés.

La Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse est désormais pilote du Contrat de Ville de Cavaillon. Elle participe avec ses partenaires, l'État, la Région Sud, le Département de Vaucluse, la CAF et la MSA au financement des actions inscrites dans ce contrat.

PILOTAGE DU CONTRAT DE VILLE DE CAVAILLON

Suite à l'appel à projets 2017, 44 dossiers ont été déposés, dont 14 nouveaux projets de fonctionnement et 1 demande de financement d'investissement.



- Les 19 et 26 janvier, les partenaires réunis en Comité Technique (Etat, LMV, Ville, Conseil Régional, Conseil Départemental, Caisse d'Allocations Familiales, Mutuelle Sociale Agricole, bailleurs, Pôle emploi, Maison de l'Entreprise et de l'Emploi, Mission locale, Conseil Citoyen, Éducation Nationale) ont examiné l'ensemble des dossiers et ont, pour certains d'entre eux, exprimé un avis quant à leur financement à venir pour 38 projets potentiellement finançables.

- Le Comité de Pilotage Politique de la Ville s'est tenu le 1^{er} mars, il a validé la programmation 2017 du Contrat de Ville.

- Le Conseil Communautaire du 30 mars a voté les financements LMV des actions inscrites à la programmation annuelle du Contrat de Ville ainsi que la proposition de trame pour les conventions avec les opérateurs.

- Le 10 avril, LMV a participé à une réunion du Conseil Citoyen afin de présenter le Contrat de ville.

- Le 8 septembre, un second Comité Technique a réuni les partenaires financeurs.

- Un second Comité de Pilotage s'est tenu le 10 octobre à Cavillon, validant la programmation complémentaire. Le bilan des conventions relatives à l'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) a également été validé ainsi que l'avenant du Contrat de Ville « Plan de prévention de la radicalisation ».

- Le 27 novembre, l'appel à projets 2018 a été lancé.

INSTRUCTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Le service assure l'instruction administrative et financière des dossiers en lien avec les financeurs et les opérateurs.

En 2017, le pôle a proposé aux membres du Comité Technique de mener un travail de simplification et de dématérialisation des démarches administratives. L'objectif étant d'alléger et de faciliter le travail administratif pour les porteurs de projets qui souhaitent répondre à l'appel à projets du Contrat de Ville.



LES GRANDES ACTIONS 2017

LE RENFORCEMENT DE L'AXE « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION » DU CONTRAT DE VILLE

Le renforcement de l'axe « Développement économique, emploi et insertion » s'inscrit dans les orientations de l'Agglomération, de l'Etat et de la Région pour les prochaines années.

Les partenaires de l'emploi et du développement économique local ont donc été réunis le 30 mai afin qu'ils puissent proposer de nouvelles actions dans le cadre de la programmation complémentaire. A l'issue de plusieurs réunions de travail, un projet réunissant 4 partenaires du territoire (la Mission Locale, l'ANPEP (Association pour la promotion de l'Éducation Permanente), la Maison de l'Emploi et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a été proposé. Suite à la validation du Comité de Pilotage, la Maison de l'Emploi porte l'action « La Mobilisation Vers l'Emploi » qui consiste en un accompagnement renforcé d'une quinzaine de demandeurs d'emploi.

LA CRÉATION D'UNE PLATEFORME D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE



Les 5 actions d'apprentissage de la langue française financées en 2017 ont fait l'objet d'un examen approfondi, avec en perspective une rationalisation opérationnelle et financière.

Le Centre Ressources Illettrisme PACA a accompagné le pôle dans cette démarche.

Un état des lieux précis a permis au Comité Technique de faire des préconisations d'organisation de l'offre de services pour 2018. Un projet de création d'une plateforme d'apprentissage de la langue française a été confié en fin d'année au centre social la Bastide.

LA MISSION DE SERVICE CIVIQUE « AMBASSADEUR DU TRI SUR LES QUARTIERS »



Le projet de recrutement d'un volontaire en service civique pour la mission d'ambassadeur du tri sur les quartiers prioritaires est né d'un partenariat entre le service Environnement, le service Politique de la Ville (Pôle PDV, Habitat et Emploi) et le service ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) de la Ville de Cavaillon. Sarane Gerigk a été recruté en octobre 2017 pour une durée de six mois et un temps de travail de 24 heures hebdomadaires.

Sa mission principale était d'aller à la rencontre des habitants et les sensibiliser à l'environnement et aux gestes écocitoyens. Mais aussi de les informer des modalités de collecte, de tri et de recyclage.

LE BILAN DES ACTIONS MENÉES EN 2017



L'accès aux droits dans le Contrat de Ville :

- 605 personnes ont bénéficié en 2017 d'une permanence d'accès aux droits.
- La majorité de ces personnes sont issues des quartiers prioritaires et sont des femmes.
- Enjeux identifiés :
 - Des besoins forts sur le territoire en soutien administratif.
 - L'accompagnement au numérique.

L'axe « Santé » du Contrat de Ville :

Les actions « Santé » du Contrat de Ville sont principalement portées par le CCAS de Cavaillon au travers de l'Atelier Santé Ville. Cette démarche globale et partenariale a permis de dynamiser les échanges entre professionnels de santé, d'identifier des problématiques auprès des habitants et de développer des actions de prévention.



La Parentalité et les actions familles dans le Contrat de Ville :

- Dans l'ensemble, ces actions ont bénéficié à plus de 3 000 personnes. Ce chiffre doit être nuancé car certains bénéficiaires ont été comptabilisés plusieurs fois (participation des habitants à plusieurs actions proposées par les centres sociaux).
- On note une forte mixité intergénérationnelle sur ces actions : elles ont profité à la fois à des enfants, des adolescents, des adultes et des retraités.
- Les principaux effets sont le renforcement de l'implication des parents, le développement des initiatives, du bénévolat des habitants et d'une solidarité entre usagers.



L'accompagnement à la scolarité et les actions jeunesse du Contrat de Ville

- Les actions du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité ont mobilisé des moyens humains importants (bénévoles et salariés). Plus de 1 600 heures de bénévolat ont été effectuées. Le lien avec les établissements scolaires d'une part, et les parents d'autre part, a été renforcé.
- L'accueil jeunes a accueilli plus de 180 adolescents au cours de l'année malgré des conditions d'accueil parfois difficiles et la nécessité de renforcer le travail partenarial autour des actions éducatives.
- Problématiques identifiées :
 - Des besoins forts en accompagnement à la scolarité sur le territoire.
 - La nécessité de redynamiser le projet de l'accueil jeunes.

Les actions culturelles du Contrat de Ville :

- De multiples actions ont été menées sur la thématique Culture en 2017. En s'adressant à un public varié, elles ont à la fois favorisé la mixité intergénérationnelle et la rencontre entre des habitants issus des QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville) et hors-QPV.
- Elles ont favorisé l'accès aux équipements culturels (MJC, La Garance, Festival d'Avignon) et elles ont permis d'animer des temps festifs au sein des quartiers (OPI (Opération Pied d'Immeuble), Festival du rire, etc.).



L'emploi dans le Contrat de Ville

- Deux actions ont été menées sur le volet « emploi » du Contrat de Ville. Elles se sont toutes les deux déroulées hors QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville) (centre-ville de Cavaillon ou M.I.N.).
- La quasi-totalité des bénéficiaires sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans.
- Au-delà des résultats quantitatifs (entrée en formation ou accès à l'emploi), ces actions ont permis aux bénéficiaires de créer du lien social, d'améliorer leur communication, et de travailler sur leur projet professionnel.
- Problématique identifiée : la difficulté pour mobiliser le public « adulte ».

L'amélioration du cadre de vie dans le Contrat de Ville :

- Les principales actions menées sur le cadre de vie sont portées par la Gestion Urbaine de Proximité. Le groupe de travail GUP s'est réuni tous les mois en 2017, ce qui a permis d'assurer un traitement régulier et réactif des problématiques identifiées.
- L'action « Je mets du vert dans mon quartier » s'est déroulée à un rythme régulier (hebdomadaire) et a permis de mobiliser environ 80 personnes sur l'amélioration du cadre de vie.
- Cette action a contribué à renforcer l'implication des habitants dans leur quartier ainsi que le lien social entre voisins. L'espace public occupé par le jardin est respecté et entretenu.



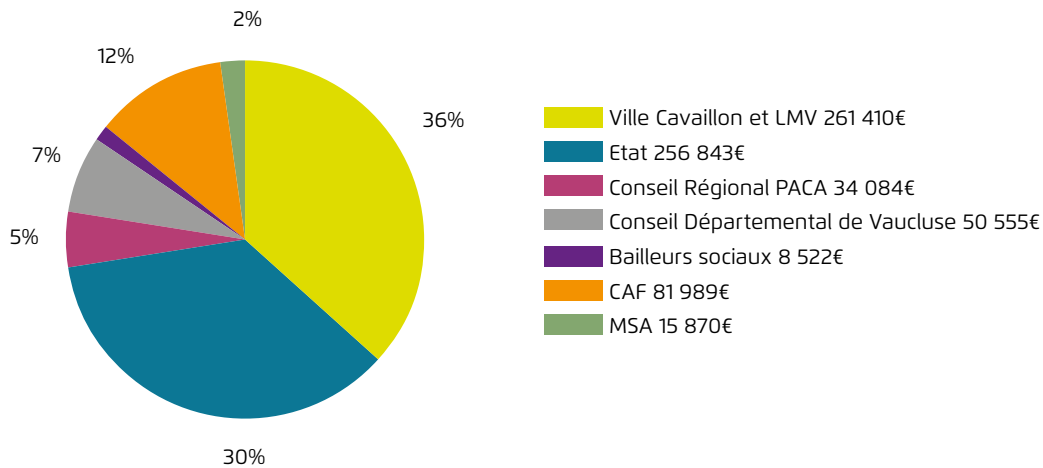
Les valeurs républicaines et la citoyenneté dans le Contrat de Ville

- 3 actions ont été menées sur ce volet en 2017.
- La citoyenneté et les valeurs de la République ont été abordées sous trois angles différents :
 - Les habitants et les associations des QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville) ont poursuivi le travail de création et de consolidation du Conseil Citoyen.
 - Des enfants et des jeunes ont été amenés à développer leur esprit critique.
 - Des professionnels du développement social et urbain ont été formés pour mieux comprendre les phénomènes de radicalisation et identifier les extrémismes.

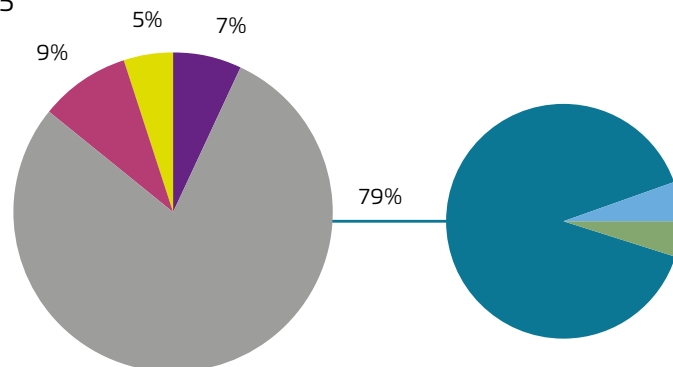
Une analyse financière du Contrat de Ville pour la période 2015-2017 a également été produite par le Pôle.

Extraits :

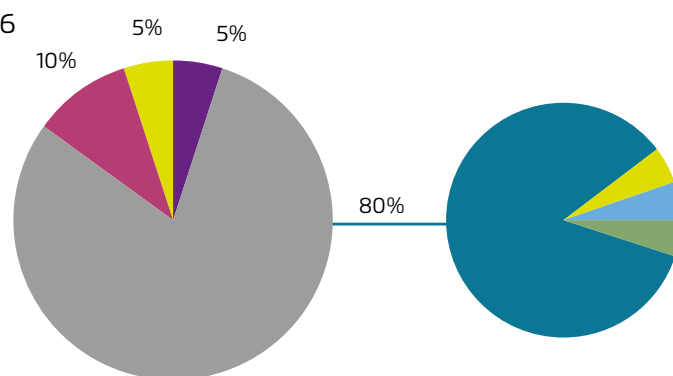
FINANCEURS 2017



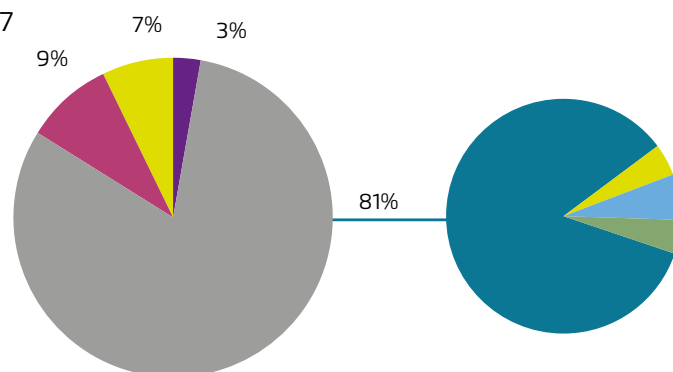
2015



2016



2017



- Valeurs de la République
- Cadre de vie et renouvellement urbain
- Développement économique et emploi
- Cohésion sociale
- Éducation, parentalité familles
- Culture
- Accès aux droits
- Santé

LA COMMUNICATION



Coordination et animation des partenariats :

- Mise en ligne d'une page sur le site internet de LMV dédiée à la Politique de la Ville.
- Diffusion de la nouvelle carte des quartiers prioritaires de Cavaillon.
- Organisation de 2 rencontres avec les porteurs de projets afin de favoriser l'interconnaissance entre les opérateurs du Contrat de Ville et de transmettre toutes les informations utiles relatives au Contrat de Ville.

Communication auprès des élus :

Un séminaire « Politique de la Ville » à destination des élus s'est tenu le 24 mars en présence de Monsieur Gérard HAMEL, maire de Dreux et Président de « Dreux Agglomération ». L'objectif principal était de présenter cette nouvelle compétence aux élus communautaires.



ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT



L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH) DE LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMÉRATION



Le Conseil Communautaire du 9 mars 2017 a validé le principe d'élaboration du PLH de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

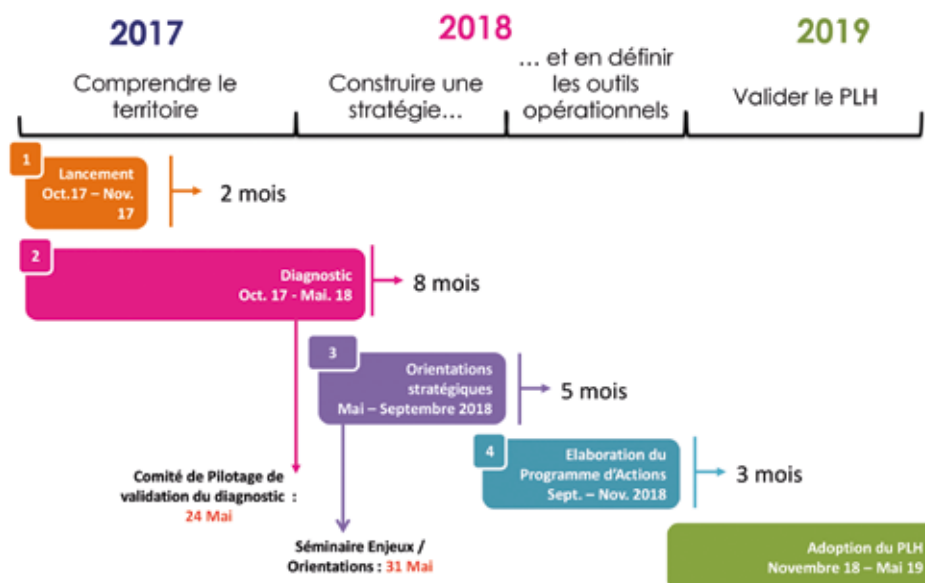
Le marché relatif à la mission d'accompagnement à l'élaboration du Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse a été attribué au cabinet Merc/AT.

LES OBJECTIFS ET LES AMBITIONS DU PLH DE LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMÉRATION

Au travers de son PLH, LMV souhaite parvenir à :

- maintenir et accueillir des actifs.
- préserver la ressource foncière.
- expérimenter des réponses en matière d'habitat qui satisfassent les nouveaux besoins (population vieillissante, jeunes actifs, etc.), dans une logique durable (lutter contre l'habitat non décent et l'insalubrité).
- répondre aux obligations de la loi SRU et de la loi Egalité et Citoyenneté.
- anticiper sur les besoins à venir de toutes les tranches d'âges et de revenus au travers d'une politique foncière structurée.
- avoir une exigence de qualité et de développement durable des réalisations nouvelles.
- accroître et diversifier l'offre locative.
- territorialiser les actions.
- conforter le parc existant.

Calendrier de la mission

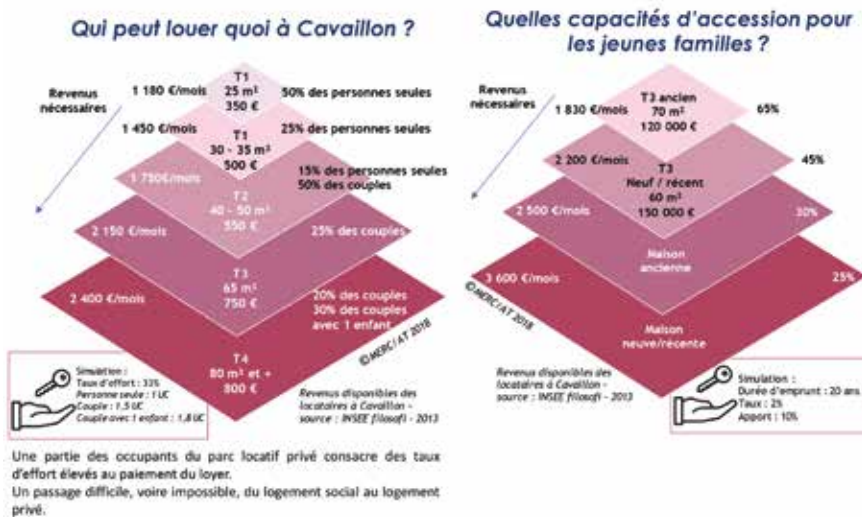


LES 4 PHASES DU PLH DE LUBERON MONTS DE VAUCLUSE

Phase 1. Lancement du PLH

Dans la mesure où la compétence « équilibre social de l'habitat » est une nouvelle compétence pour la collectivité, l'objet de cette phase est de préciser la démarche (étapes, durée, méthodologie, instances de pilotage et suivi), de repérer les attentes de chacun et préciser quelles peuvent être leurs contributions, ainsi que de permettre à l'Etat de présenter son « Porter à Connaissance ».

Des prix moins élevés à Cavallion : une explication à son attractivité démographique ?



Phase 2. Diagnostic

Le diagnostic doit permettre aux élus et à l'ensemble des acteurs, d'avoir une connaissance précise des problématiques de logement, de situer la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse dans son environnement territorial en mettant en évidence son positionnement, ses atouts et ses faiblesses.

Phase 3. Document d'orientation

Le document d'orientation énonce, au vu du diagnostic, les principes de production de logements sur le territoire, les règles d'attribution des logements sociaux, les priorités géographiques et sociales des interventions publiques, la lutte contre l'habitat indigne, et de manière générale, il précise les politiques publiques à destination des publics les plus fragiles.

Phase 4. Définition d'un programme d'actions

Le programme d'actions élaboré pour 6 ans minimum sera la déclinaison opérationnelle des objectifs quantifiés et localisés. Chaque action devra faire l'objet d'une fiche descriptive détaillée. Les actions devront être adaptées aux réalités et spécificités du territoire.

LE DÉMARRAGE DE L'ÉLABORATION DU PLH DE L'AGGLOMÉRATION EN 2017

Un séminaire « Equilibre Social de l'Habitat : PLH » à destination des élus s'est tenu le 21 avril 2017 en présence de Monsieur Denis THURIOT, maire de Nevers et Président de « Nevers Agglomération ». L'objectif principal était de présenter cette nouvelle compétence aux élus communautaires.

Le 27 septembre 2017, le bureau d'étude et les services de l'Agglomération, réunis en comité technique de lancement, ont précisé la méthodologie propre à l'élaboration du PLH de LMV. L'ensemble des élus communautaires ont été invités à participer au séminaire de lancement du PLH le 9 novembre 2017.

Les objectifs de la rencontre :

- Permettre aux élus de rencontrer / échanger avec le groupement.
- Enclencher une dynamique collective et fédérer autour de la démarche du PLH et permettre aux élus de s'approprier le projet.
- Informer les élus sur la démarche, ses objectifs, sa méthode, son cadre législatif et son articulation avec les documents de rang supérieur. Le séminaire vise à assurer un niveau d'information égal pour l'ensemble des acteurs du PLH.
- Recueillir une première vision des élus sur leur territoire en matière d'habitat.

LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT DE LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMÉRATION

Le Conseil Communautaire du 19 octobre 2017 a installé la Conférence Intercommunale du Logement, co-présidée par le Préfet de Vaucluse et par le Président de l'Agglomération. Elle sera chargée de formaliser la convention intercommunale d'attribution et le plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs.

LA CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTION

La Convention Intercommunale d'Attribution définit pour chaque organisme du logement social et pour chaque réservataire, un engagement annuel quantifié d'attribution pour les personnes prioritaires au sens de l'article L-441-1 du code de la construction et de l'habitat. Elle est d'une durée de trois ans.

LE PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DES DEMANDEURS

Le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs fixe les orientations et les modalités de mise en œuvre destinées à assurer la gestion partagée de la demande de logement social et l'information aux demandeurs. Il est d'une durée de six ans.



EMPLOI



LE SOUTIEN AUX OPÉRATEURS DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Luberon Monts de Vaucluse soutient les associations intervenant dans le champ de l'emploi et du développement économique. Ainsi 237 975€ de subventions ont été attribuées à la Mission Locale du Luberon, à la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise sud Vaucluse, à Initiative Cavare et Sorgues, à Luberon Entreprendre et à Vaucluse Provence Attractivité. Ces financements font l'objet de conventions précisant les attentes de LMV quant à leurs contributions à la stratégie de développement économique de l'Agglomération.

LE FORUM RECRUTEMENT DE CAVAILLON DU 5 AVRIL 2017

LMV a coorganisé cette manifestation portée par la Ville de Cavaillon. Le forum a réuni une trentaine d'entreprises et 300 demandeurs d'emploi et a permis la diffusion de 250 offres d'emploi.



TOURISME



Dans le cadre de ses compétences, LMV gère 2 campings intercommunaux situés sur les communes de CAVAILLON et de MAUBEC.

LA DURANCE *** CAVAILLON

WWW.CAMPING-DURANCE.COM

Situé à Cavaillon, en bordure de Durance à proximité du centre aquatique de plein air et du centre-ville, c'est un camping classé 3 étoiles :

Capacité d'accueil, 100 emplacements sur 4 hectares ombragés qui se répartissent comme suit :

- 38 emplacements « confort caravane ».
- 21 emplacements « confort caravane » et grand confort caravane » destinés exclusivement à l'accueil d'hébergement avec raccordement à tous les branchements, (mobil homes / chalets / bungalows toilés).
- 41 emplacements nus.
- 2 blocs sanitaires récents.

Activité sur l'année 2017 :

- Ouvert du 1^{er} avril au 15 octobre.
- 15 745 nuitées en 2017 pour un chiffre d'affaire de 147 000 €.

Sur cette année 2017 on note une baisse significative d'activité, tant au niveau des nuitées qui passent de 17 046 en 2016 à 15 745 en 2017 qu'à celui du chiffre d'affaire qui chute de 159 000 € à 147 000 €, baisse du chiffre d'affaire qui s'explique essentiellement par une diminution très importante de l'activité sur 2 types d'occupation : caravanes & tentes, le chiffre de location des locatifs (mobil homes / chalets / bungalows toilés) étant stable par rapport à l'année précédente. L'aire de camping-car ouverte à la mi-juillet offre 22 emplacements aux campings caristes de passage.

LES ROYÈRES DU PRIEURÉ ** MAUBEC

WWW.CAMPINGMAUBEC-LUBERON.COM

Situé à Maubec, au pied du massif du Luberon, idéalement placé entre le GR 6 et l'itinéraire Le Luberon en vélo, classement 2 étoiles :

Capacité d'accueil, 75 emplacements au pied du village de Maubec et traversé par le GR 6

- 72 emplacements nus sur 1,6 hectare.
- 3 structures : mobil homes.
- 2 blocs sanitaires.

Activité sur l'année 2017 :

- Ouvert du 1^{er} avril au 15 octobre (uniquement camping).
- 9 074 nuitées générées par le camping en 2017 pour un chiffre d'affaire de 73 500 €.

Le gîte labellisé « gîte d'étape » qui comprend 15 couchages répartis sur 2 dortoirs a généré 638 nuitées en 2017 pour un Chiffre d'Affaire de 8 150 €.

Le camping de Maubec a mieux résisté, au niveau de ses résultats, que celui de Cavaillon, 81 700 € de chiffre d'affaire global en 2017 (camping + gîte).

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

MAUBEC : Réfection des sanitaires du camping (30 000 €)

CAVAILLON : Reprise de l'éclairage du camping (76 000 €)

LE BUDGET CAMPING

Réalisations par section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	298 364.00	175 757.32
Recettes	288 967.08	183 576.68
Résultat courant 2017	- 9 396.92	7 819.36
Report de l'exercice 2016		- 23 896.80
Résultat cumulé 2017	- 9 396.62	- 16 077.44
Restes à réaliser Dépenses		0.00
Restes à réaliser Recettes		22 135.00 €
Solde des RAR reporté en 2018		22 135.00 €
Solde d'investissement		6 057.56 €

Le résultat global de clôture est de - 3 339.36 €



TAXE DE SÉJOUR

Depuis le 1^{er} janvier 2017, date de création de LMV Agglomération, la collectivité perçoit au réel une taxe de séjour sur un territoire élargi. Chaque propriétaire d'un hébergement touristique situé sur les communes des Beaumettes, de Cabrières d'Avignon, de Cavaillon, de Cheval Blanc, de Gordes, de Lagnes, de Lauris, de Lourmarin, de Maubec, de Mérindol, d'Oppède, de Puget sur Durance, de Puyvert, de Robion, des Taillades et de Vaugines doit collecter la taxe de séjour auprès de ses hôtes.

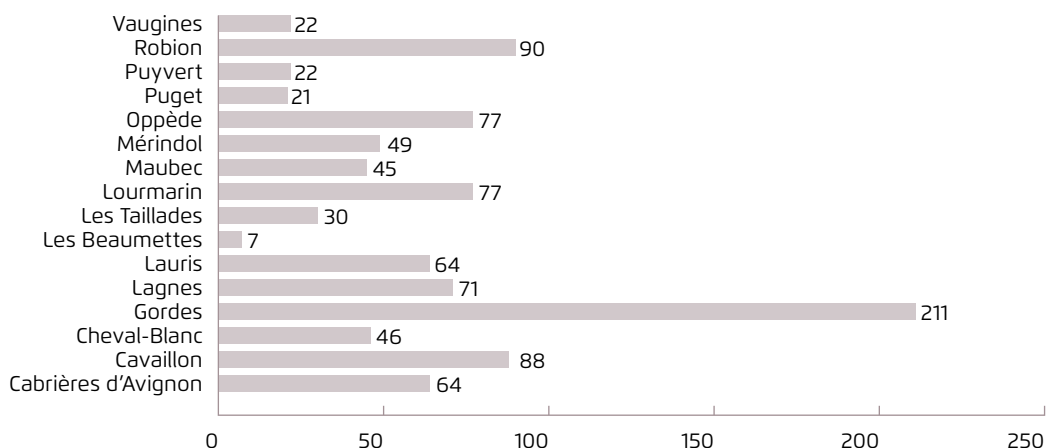
Les tarifs de la taxe de séjour fixés par le conseil communautaire sont appliqués par jour et par personne en fonction du type d'hébergement concerné : de 0.20 € à 1.65 €, les propriétaires d'un hébergement sont connectés à la plateforme de télé déclaration mise à leur disposition :

<https://lmv.taxesejour.fr>

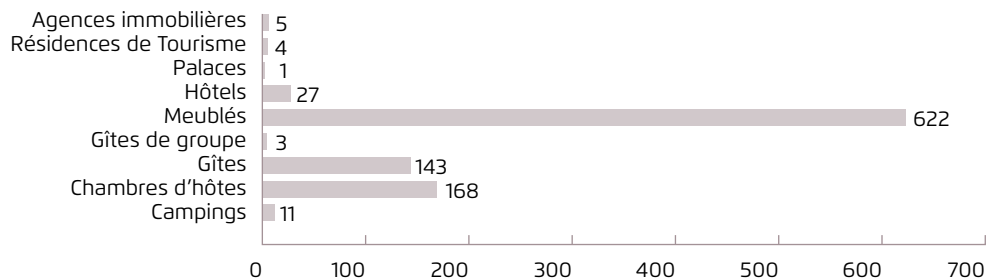
UNE CAPACITÉ D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE RÉELLE DU TERRITOIRE CONFORTÉE

802 hébergeurs présents dans l'une des 16 communes du territoire communautaire disposent de 984 hébergements, qui par commune et par type, se déclinent comme suit :

RÉPARTITION DES HÉBERGEMENTS PAR COMMUNE

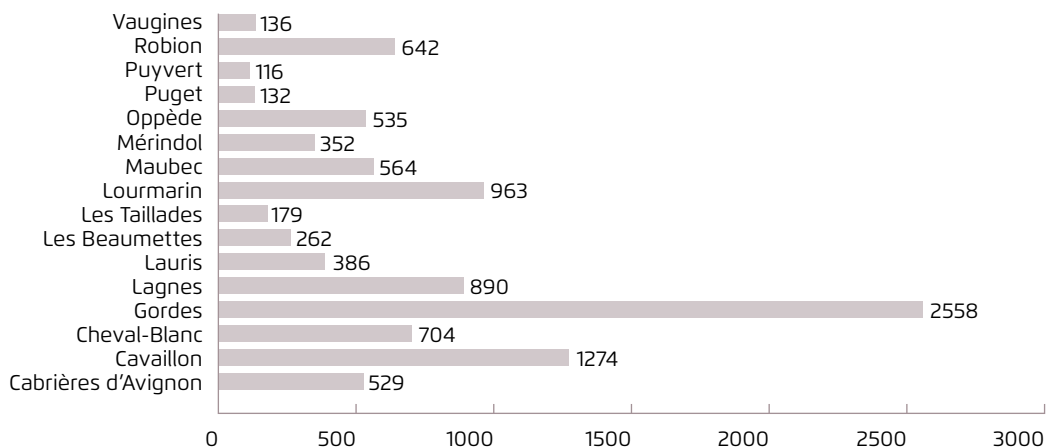


RÉPARTITION DES LITS HÉBERGEMENTS TYPE D'HÉBERGEMENT

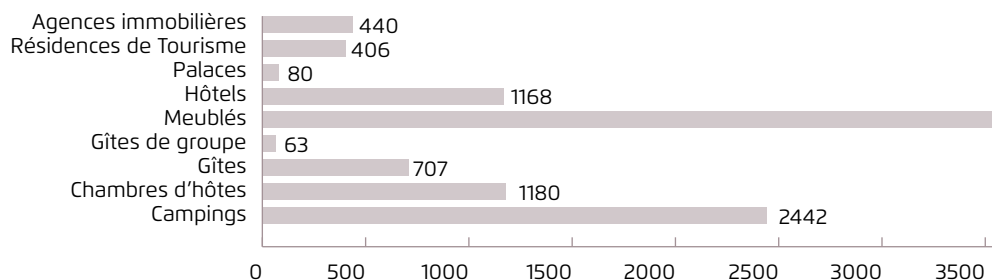


Ces 984 hébergements représentent une capacité d'accueil de 10 222 lits qui se répartissent, par commune et par type, comme suit :

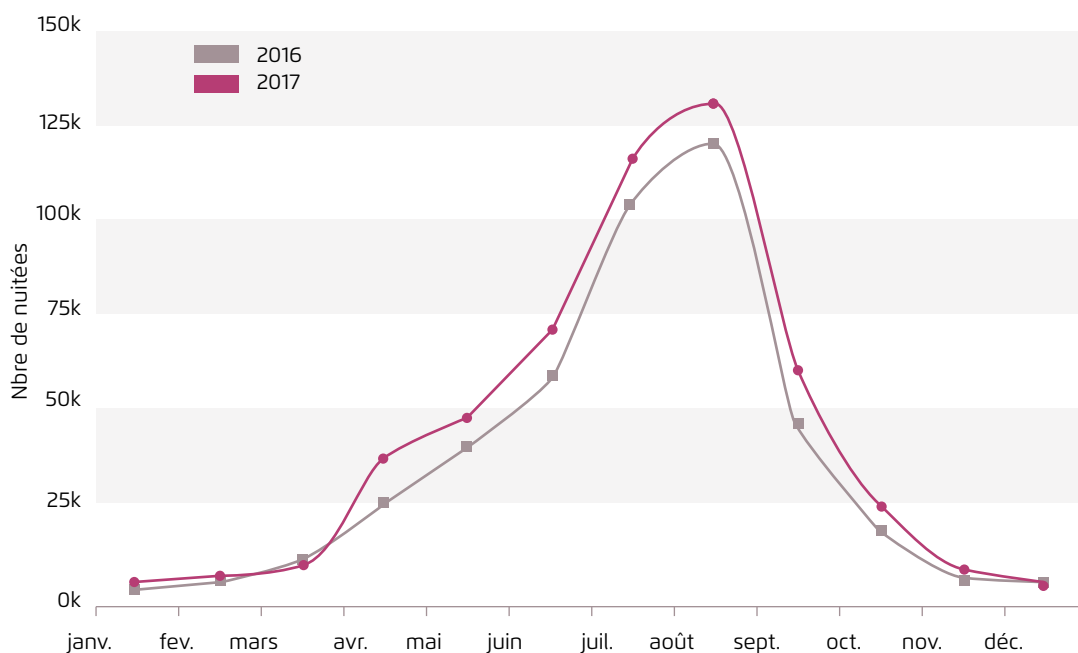
RÉPARTITION DES LITS PAR COMMUNE



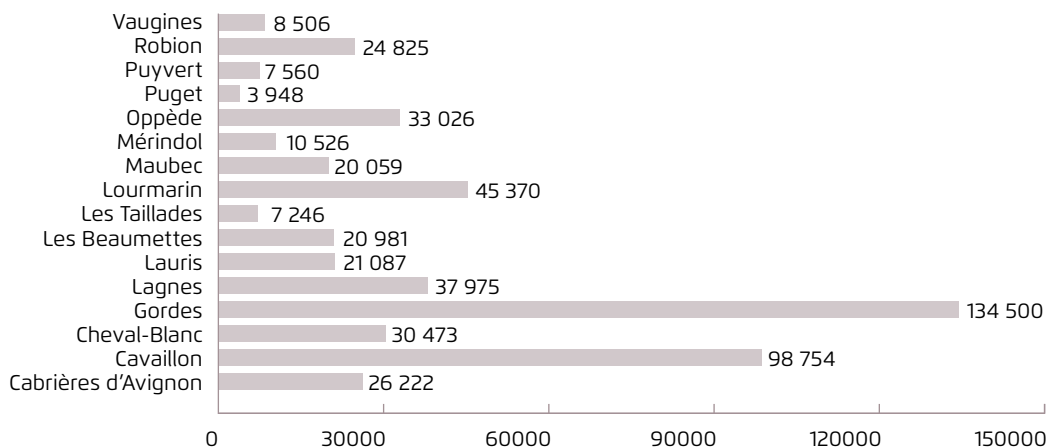
RÉPARTITION DES LITS PAR TYPE D'HÉBERGEMENT



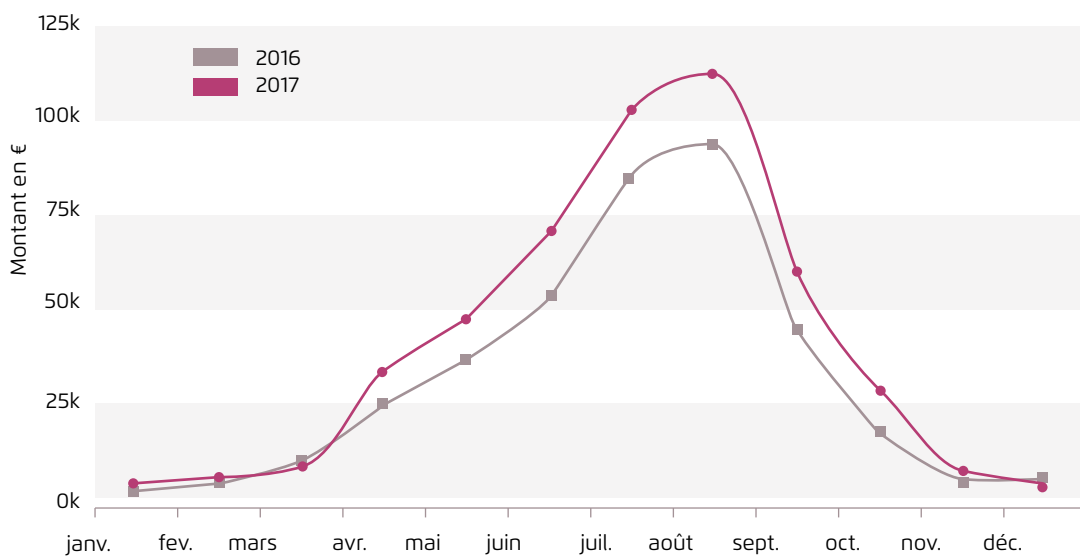
Une augmentation de près de 18% de nuitées commercialisées par rapport à l'année 2016

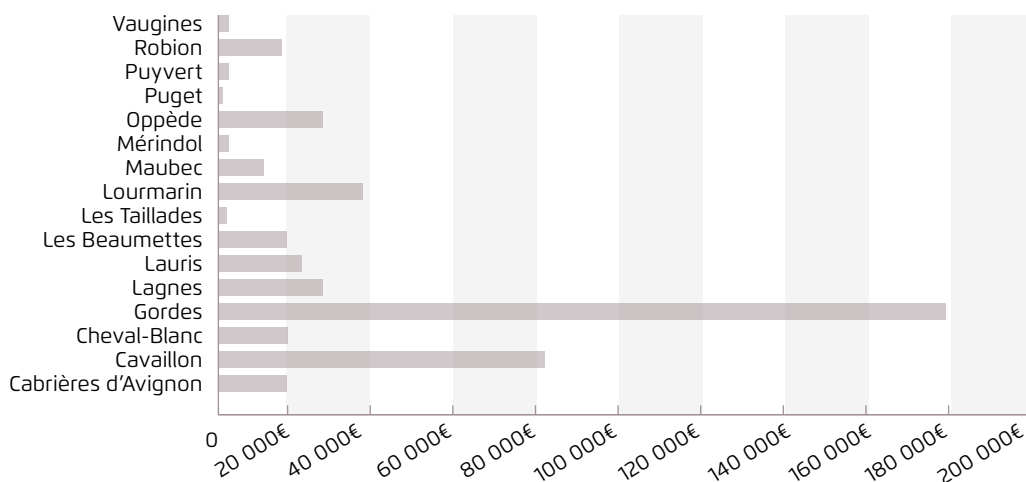


RÉPARTITION DES NUITÉES DÉCLARÉES

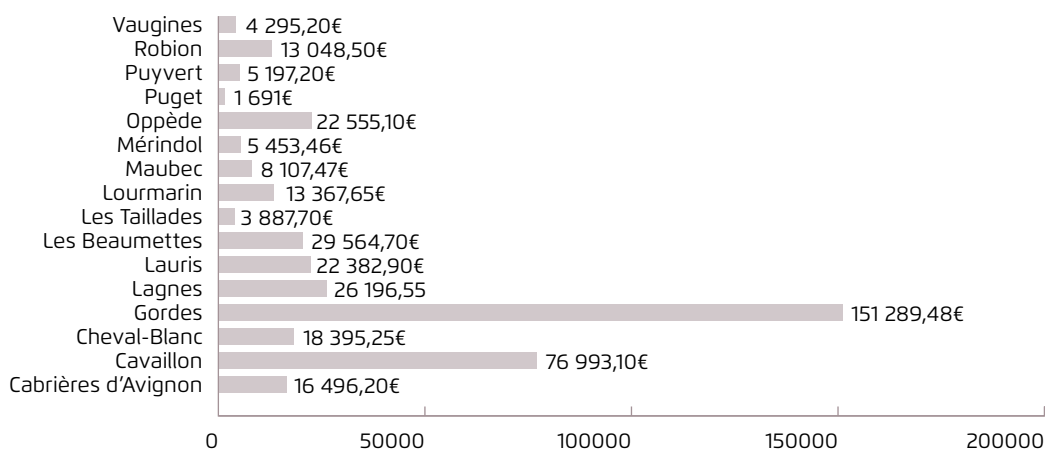


Une augmentation des montants de taxe de séjour déclarés de près de 28 %

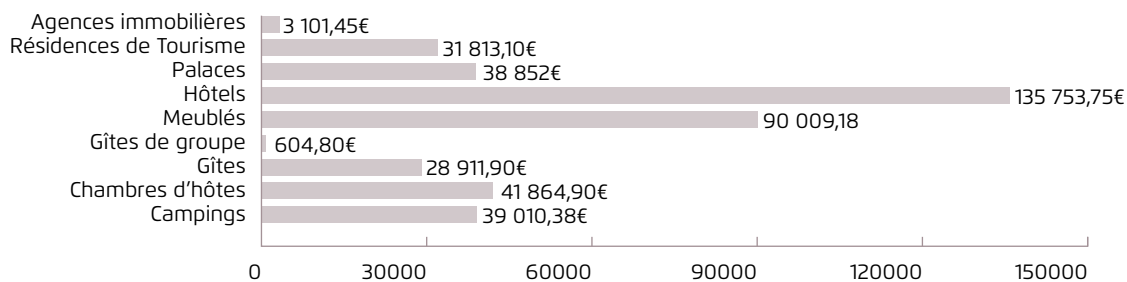




RÉPARTITION DU MONTANT DE LA TAXE DE SÉJOUR PERÇU PAR COMMUNE



RÉPARTITION DU MONTANT DE LA TAXE DE SÉJOUR PERÇU PAR TYPE D'HÉBERGEMENT



Une augmentation de près de 18% de nuitées commercialisées par rapport à l'année 2016

LE BUDGET DE L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

Créé par délibération du 16 octobre 2014 l'Office de Tourisme Communautaire dispose d'un budget propre dont les résultats, pour l'année 2017, peuvent se définir ainsi :

Réalisations par section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	956 585.98	28 593.01
Recettes	1 164 161.00	58 957.42
Résultat courant 2017	207 575.02	30 364.41
Report de l'exercice 2016	+ 10 284.12	- 8 545.13
Résultat cumulé 2017	217 859.14	21 819.28



#luberoncoeurdeprovence
Retrouvez nous sur vos réseaux sociaux préférés.

Votre Office de Tourisme

Luberon Cœur de Provence

(Siège social : Cavaillon)

Place François Tourel - BP 70027

84301 Cavaillon cédex

+33 (0)4 90 71 32 01

contact@luberoncoeurdeprovence.com

CAVAILLON

Place François Tourel

+33 (0)4 90 71 32 01

GORDES Le Château

+33 (0)4 90 72 02 75

MÉRINDOL

Rue des écoles

+33 (0)4 90 72 88 50

LAURIS

Rue de la mairie

+33(0)4 90 08 39 30

LOURMARIN

Place Henri Barthélémy

+33(0)4 90 68 10 77

Le budget de l'Office de Tourisme Communautaire est stable. Il permet de dégager des moyens financiers et humains indispensables à la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de promotion du territoire. L'augmentation significative du montant collecté de la taxe de séjour, 520 000 €, lié à l'élargissement de l'Agglomération à 5 nouvelles communes et par le classement de l'hôtel « La Bastide de Gordes » en palace, confirme également le travail entrepris par l'Office de tourisme « Luberon Cœur de Provence » depuis sa création porte ses fruits.

CULTURE



LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

11 MÉDIATHÈQUES ET 1 POINT LECTURE ENTRE CAVAILLON ET LOURMARIN

Depuis le 01/01/2017, LMV compte 11 médiathèques et un Point Lecture dans le réseau intercommunal. Le réseau s'est agrandi au sud du département et a intégré les médiathèques de Lauris, Lourmarin et Puyvert.

Les collections ont été dés herbées et remises à niveau. Des DVD ont été achetés afin de compléter les collections existantes.

Une carte d'adhésion unique a été développée pour ce réseau. Elle donne accès à un service équivalent sur l'ensemble du territoire.

Les réservations de documents, le retrait et le retour peuvent se faire dans n'importe quelle structure indifféremment. Une navette rapporte les documents dans leur bibliothèque d'origine et apporte les documents choisis par les adhérents dans la médiathèque de leur choix.

En 2017, **la navette a été doublée** : un agent supplémentaire a été affecté à ce service.

En 2016, le service de réservation a été élargi aux documents en rayons, ce qui a considérablement fait augmenter le trafic de la navette. Les trois médiathèques intégrées en janvier 2017 bénéficient également de ce service.

Le catalogue commun permet d'avoir accès à toutes les références sur les 11 lieux.

Les adhérents ont accès à 250 000 documents environ (livres, DVD, CD, revues). Une collection de 1000 livres d'artistes vient compléter les collections courantes. Ces ouvrages sont consultables sur place uniquement.



Deux boîtes de retour ont été installées : une à Cavaillon et une à Cheval Blanc. Elles permettent au public de rendre leurs documents en dehors des heures d'ouverture.

Un service de prêt entre bibliothèques permet aux adhérents de faire venir un document de n'importe quelle bibliothèque en France.

Un service de portage à domicile permet au public empêché d'avoir accès aux collections LMV.

Les horaires : sur l'ensemble du réseau, l'amplitude horaire est de 40h.

En 2017, **environ 100 manifestations par trimestre** se sont tenues, dans et hors de nos murs.

Dans le cadre de **l'accueil des classes** sur l'ensemble du territoire, 16 230 enfants ont été reçus.

A l'heure du numérique, le public peut consulter diverses applications sur tablettes dans les salles de lecture, emprunter des liseuses et utiliser la plateforme d'autoformation Tout apprendre.com et Vivre Connectés par le biais du SLL (Service du Livre et de la Lecture).

Des séances d'initiation à l'utilisation des tablettes et à l'informatique en général ont été mises en place depuis 2016. Un médiateur numérique a monté ces ateliers qui ont rencontré un franc succès.

Enfin, **les accès en WIFI sont désormais installés partout**, y compris au Point Lecture des Beaumettes.

Le réseau des médiathèques propose aussi une série d'actions délocalisées :

- Opération Pieds d'Immeubles l'été.
- Bibliothèque de plein air au centre aquatique de plein air en juin, juillet et août.
- BIP (brigades d'intervention poétique) au sein des collèges, lycées et dans les rues de Cavaillon.
- Journées du patrimoine en collaboration avec le Service des Musées de la commune de Cavaillon.

Population LMV AGGLO	
Habitants	55 000 ha
Locaux	
Surface totale en m ²	4272 m ²
Nombre de sites	12
Ouverture hebdomadaire	40 h
Collections	
Nombre de livres	195 427
Nombre de CD	31 689
Nombre de DVD	20 924
Nombre de partitions	1308
Fonds patrimonial	1028
Total des collections	250 376
Nombre de postes Internet	40
Acquisitions	
Dépenses documentaires	175 400
Dépenses documentaires / h.	3,44€
Nombre de livres acquis	13 013
Nombre d'abonnements périodiques	146
Nombre de CD acquis	1650
Nombre de DVD acquis	1354
Nombre de partitions acquises	95
Inscrits	
Nombre d'inscrits	8405
Pourcentage d'inscrits	16,53%
Inscrits CC	6575
Inscrits HCC	1830
Prêts	
Nombre de prêts d'imprimés	417 871
Nombre de prêts de CD	41 531
Nombre de prêts de DVD	93 455
Nombre de prêts total	552 857
Nombre de prêts total par adhérent	65

CULTURE



MUSIQUES ACTUELLES

LMV apporte son soutien financier aux structures programmant des musiques actuelles sur son territoire.

Deux subventions :

- La Gare : 100 000 €
- La Garance : 34 000 €

LA GARE À COUSTELLET LABELLISÉE SMAC

La Gare est un bâtiment communautaire aux multiples facettes. En effet, la Gare est un lieu de diffusion et de pratique culturelle. Gérée par l'Association A.V.E.C (Animation Vaclusienne Educative et Culturelle) depuis 1996, elle œuvre pour la diffusion artistique, l'accompagnement à la création et les pratiques amateurs dans le domaine des musiques actuelles. En 2017, environ 40 concerts en production propre, coproduction, ou partenariat ont été programmés avec un rythme de programmation déclinée sur trois saisons : automne, hiver et été, à raison d'un à deux concerts par semaine. Ce sont aussi une centaine d'artistes qui sont accueillis et/ou soutenus dans leur projet artistique sur une année et environ 10 000 spectateurs comptés.

Les Zapéros-concerts de juillet-août, au moment du marché paysan : sur une scène extérieure devant 500 personnes chaque mercredi, ils permettent de réunir habitants et vacanciers autour de la musique et des produits locaux. La Gare propose une programmation variée entre artistes locaux, nationaux et internationaux.



LA GARANCE À CAVAILLON

La Garance est un lieu de production artistique labellisé "scène nationale". Celui-ci a pour missions :

- de s'affirmer comme un lieu de production artistique de référence nationale, dans les domaines de la culture contemporaine.
- d'organiser la diffusion et la confrontation des formes artistiques en privilégiant la création contemporaine.
- de participer dans son aire d'implantation à une action de développement culturel.



Ces deux lieux diffusent des musiques actuelles, coréalisent et coproduisent ponctuellement certains événements sur le territoire.

LOISIRS



Dans le cadre de ses compétences, LMV gère des équipements sportifs :

- Une piscine couverte dénommée « Alphonse Roudière » (bassin de 25 x 10 mètres)
- Un complexe de plein air composé de 3 bassins :
 - 1 bassin de 25 x 12.5 mètres
 - 1 bassin d'apprentissage de 17 x 13.5 mètres
 - 1 pataugeoire.

LA PISCINE COUVERTE ROUDIÈRE

Cet établissement date de 1976 et a accueilli 15 990 usagers en 2017.

Les activités aquatiques hebdomadaires mises en place en fin d'année 2015, activités plébiscitées par les usagers, ont été reconduites :

- 4 séances Aquabike pour une fréquentation de 80 personnes.
- 2 séances Aquagym suivies par 100 personnes.
- 1 séance Aquafitness, 20 places.
- 2 séances d'école de natation offrant 71 places.

Planning en heures

Public	18 heures
Collège	14 heures
Ecole	12 heures
Ocra	1,3 heure
Triton	9,45 heures
Triathlon	4,45 heures
Octopus	1,45 heure
Éveil en eau	3,15 heures
Activités Aquatiques	1,3 heure
Aquabike	3 heures
Aquafitness	0,45 heure
École de Natation	1,3 heure
Pompier	0,45 heure
Autres	2 heures
TOTAL	74 heures 30



LE CENTRE AQUATIQUE DE PLEIN AIR

Le centre aquatique de plein air a été ouvert du 3 juin au 10 septembre 2017 selon le planning suivant :

- 5j/7 du 3 au 18 juin 2017 (11h/19h) : 40 heures/semaine contre 34 heures en 2016.
- 7j/7 du 19 juin au 2 juillet et du 4 septembre au 10 septembre (11h/19h).
- 7j/7 du 3 juillet au 3 septembre (10h30/19h30).
- 35 277 entrées de juin à mi-septembre, dont 5 141 passages de campeurs (14% de la fréquentation totale) et 2 358 jeunes des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) (6.5 % de la fréquentation totale).
- Sur les 35 277 entrées, LMV représente 33 213 entrées pour 2 064 entrées hors LMV.

Fréquentation 2017

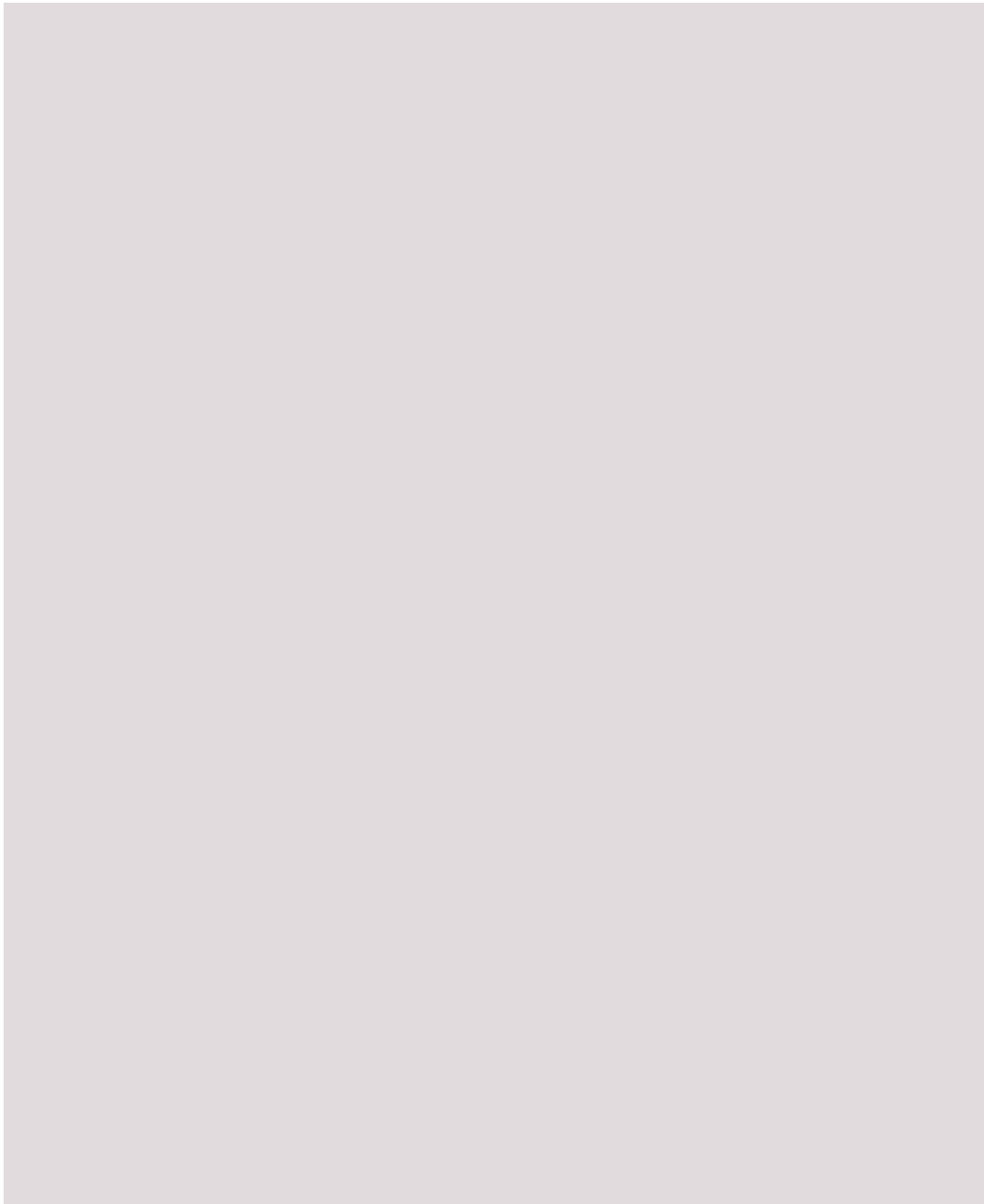
Mois	Fréquentation mensuelle	Moyenne fréquentation / jour
Juin	7 439	620
Juillet	14 212	458
Août	13 212	426
Du 1 ^{er} au 10 Septembre	414	41
TOTAL	35 277	420

Une fréquentation en légère baisse par rapport à l'année 2016 qui avait enregistré 36 125 entrées, 848 entrées en moins.

Les activités aquatiques déployées

51 séances d'Aquabike, d'Aquagym et d'Aquafitness proposées sur 2 mois avec 548 personnes accueillies.

En moyenne 12 personnes accueillies pour une séance d'Aquabike, 18 personnes pour l'Aquagym et 8 pour l'Aquafitness.





RESSOURCES

LE BUDGET

Le budget 2017 voté par les élus a pour objectifs :

- Favoriser les investissements entraînant des recettes fiscales nouvelles et permettant la création d'emplois. Les principales dépenses d'investissement concernent les acquisitions foncières et les travaux inscrits dans le cadre de la construction de la digue des Iscles de Milan, les acquisitions du foncier lié aux futures zones d'activités au sud de Cavaillon. A ces investissements s'ajoutent l'aire des gens du voyage à Cavaillon, l'entretien des 49 bâtiments communautaires, le parking du Grenouillet, les acquisitions en matériel pour la collecte des ordures ménagères, les achats de mobilier pour les structures de la petite enfance, les ouvrages et différents supports pour les médiathèques, les travaux d'équipements aux campings.
- Maintenir le niveau des services publics en direction des habitants et des entreprises du territoire. Luberon Monts de Vaucluse exerce de nombreuses compétences au service de la population : petite enfance, médiathèques, collecte, piscines. La volonté de LMV est de garantir le meilleur service au public, tout en recherchant l'optimisation des dépenses et des ressources.
- Accompagner les communes dans leurs projets d'investissement et leurs politiques publiques. Luberon Monts de Vaucluse poursuit son effort en direction des communes, fortement impactées par la baisse des dotations de l'Etat, avec le versement de 1,5 M€ de fonds de concours, l'attribution d'une dotation de solidarité communautaire à Cavaillon et la participation financière stable au Contrat de Ville de Cavaillon.
- Poursuivre une politique budgétaire rigoureuse.

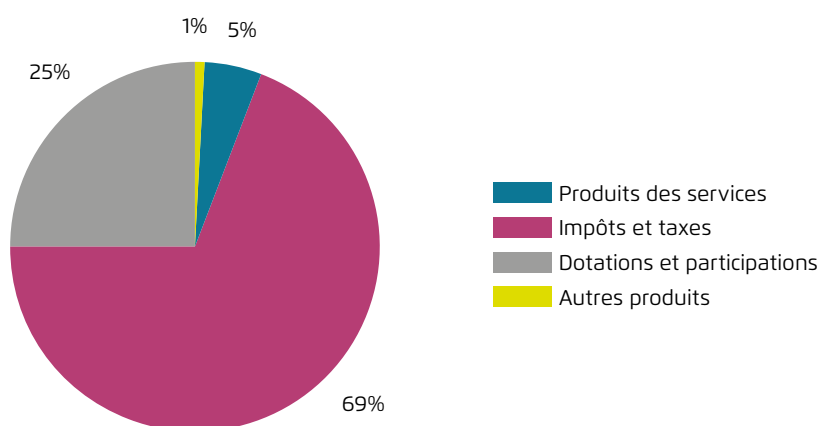
BUDGET PRINCIPAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2017 :

Réalisations par section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	40 536 195,10 €	7 776 524,47
Recettes	43 454 561,18 €	6 425 682,37
Résultat courant d'exécution 2017	2 318 366,08 €	- 1 350 842,10 €
Report de l'exercice 2016	540 125,22 €	- 584 021,95 €
Résultat cumulé 2017	3 458 491,30 €	- 1 934 864,05 €
Restes à réaliser Dépenses		- 2 420 995,73 €
Restes à réaliser Recettes		3 176 555,53 €
Solde des RAR reportés en 2018		755 559,80 €
Solde d'investissement (à couvrir ou non par l'affectation des résultats)		- 1 179 304,25 €

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2017

Recettes de fonctionnement

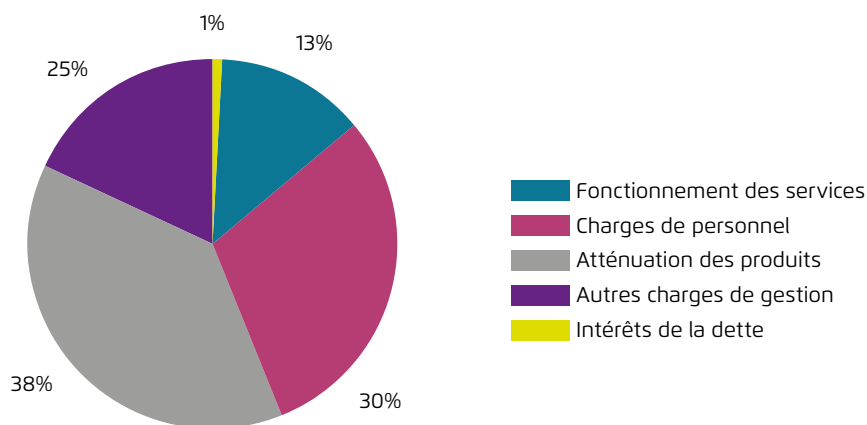
RECETTES RÉELLES DE FONCT.	Montants	%
Produits des services	1 919 504	5%
Impôts et taxes	29 906 693	69%
Dotations et participations	10 973 770	25%
Autres produits	419 778	1,0%
Total des RRF	43 219 745	100%



Les produits fiscaux sont en hausse de 16,5% (intégration de nouvelles communes au 1er janvier 2017 + dynamisme des entreprises). Ils représentent 69% des recettes de LMV. Les recettes de CFE ont augmenté de 19,5%. La part des dotations de l'État et des subventions publiques s'élève à 25 %. Les produits des services représentent 5% et sont en hausse de 13,3 %.

Dépenses de fonctionnement

DÉPENSES RÉELLES DE FONCT.	Montants	%
Fonctionnement des services	4 794 142	13%
Charges de personnel	11 608 605	30%
Atténuations de produits	14 758 723	38%
Autres charges de gestion	6 913 258	18%
Intérêts de la dette	267 855	1%
Total des DRF	38 342 583	100%



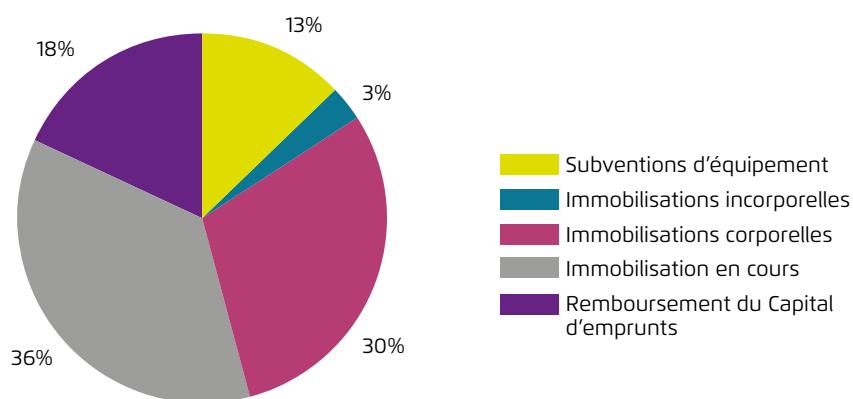
Les charges à caractère général et les dépenses de personnel représentent 43 % des dépenses. Elles font l'objet d'une grande attention afin d'être contenues.

Leur évolution est étroitement corrélée à celle des compétences de LMV et aux nouveaux équipements pris en charge par la collectivité.

Les reversements de fiscalité (Attributions de compensation et DSC) représentent 38 % des dépenses de LMV.

Dépenses d'investissement

DÉPENSES RÉELLES D'INV.	Montants	%
Subventions d'équipement	957 000	13%
Immobilisations incorporelles	269 671	3%
Immobilisations corporelles	2 264 709	30%
Immobilisations en cours	2 715 530	36%
Remboursement du capital d'emprunts	1 387 034	18%
Total des dépenses	7 593 944	100%

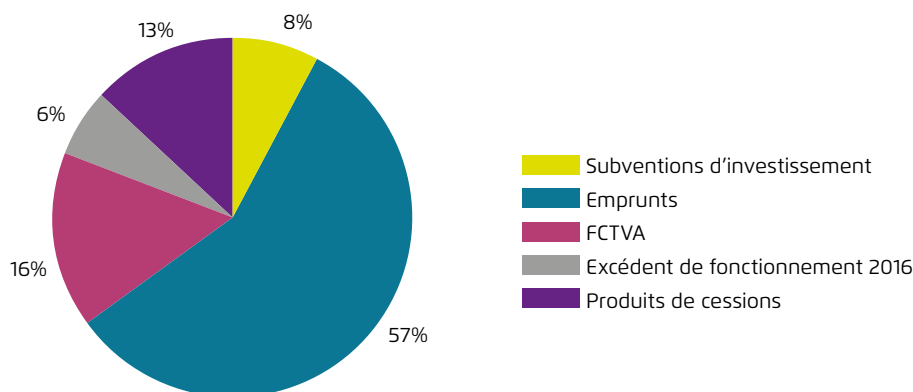


Les principales opérations réalisées en 2017 ont porté sur :

- La construction de vestiaires au service de collecte.
- La requalification des voiries d'Intérêt Communautaire en Zones d'Activités Économiques.
- La création de l'aire d'accueil des Gens Du Voyage.
- La construction de la digue des Iscles de Milan à Cheval-Blanc.
- Les acquisitions foncières.
- La maintenance des bâtiments.
- La desserte du Tourail et le raccordement à la D900.
- Le renouvellement des équipements.

Recettes d'investissement

RECETTES RÉELLES D'INV.	Montants	%
Subventions d'investissement	750 420	8%
Emprunts	5 315 859	57%
FCTVA	1 536 088	16%
Excédent de fonctionnement 2016	540 000	6%
Produits de cessions	1 222 320	13%
Total des recettes	9 364 687	100%



En 2017, trois emprunts ont été mobilisés pour un montant de 2 760 000 €.

Des subventions ont été encaissées à hauteur de 208 989 €, notamment pour le financement de travaux à la crèche Sucre d'Orge, l'aménagement de l'aire d'accueil des Gens Du Voyage, l'achat de matériels informatiques et l'acquisition d'un bibliobus.

DOMAINE DÉPENSES	
Nombre d'engagements	5230
Nombre de mandats	5103
Nombre de rejets	39
Nombre de mandats correctifs	194

DOMAINE RECETTES	
Nombre d'engagements	1944
Nombre de titres	1636
Nombre de rejets	16
Nombre de titres correctifs	63

Participation 2017 aux syndicats

SCOT	60 225,29 €
SIRTOM	1 085 110,88 €
SIECEUTOM	1 813 059,37 €
SDIS	1 920 767,00 €

Fiscalité

Taxes directes locales	Taux 2017
Taxe d'Habitation	8,40%
Taxe Foncier Bâti	0,80%
Taxe Foncier non Bâti	2,13%
Cotisation Foncière des Entreprises	33,42%

Taxe d'Enlèvement Ordures Ménagères	Taux 2017
Les Beaumettes	8,00%
Ex-CCC ¹	11,00%
Ex-CCPLD ²	9,68%
Gordes	6,99%
Ex-CCPL ³	9,00%

Dotation de Solidarité Communautaire

Octroi d'une Dotation de solidarité communautaire à hauteur de 50% de l'évolution des produits de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) et de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) , soit 166 023 € pour l'année 2017, versés à la commune de Cavaillon.

Soutien aux communes membres : Fonds de concours

Octroi d'une enveloppe de 1,5 M€ répartie au prorata du nombre d'habitants.

¹ CCC : Communauté de Communes de Coustellet (Maubec, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Oppède, Robion)

² CCPLD : Communauté de Communes Provence Luberon Durance (Cavaillon, Cheval-Blanc, Mérindol, Les Taillades)

³ CCPL : Communauté de Communes Porte du Luberon (Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert, Vaugines)

SERVICES TECHNIQUES, BÂTIMENTS, VOIRIES ET INFRASTRUCTURES

Le patrimoine de la LMV englobe 49 bâtiments hors Office du Tourisme.

	Nombre de bâtiments
Services Généraux, siège centre tertiaire	4
Petite enfance	18
Tourisme culture loisirs	18 (13 médiathèques, 2 piscines, 2 campings et 1 autre)
Collecte technique	2
Déchetterie, plateforme déchets verts	5
Divers	2

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des frais liés à l'exploitation et l'entretien des bâtiments, des infrastructures, des voiries et des zones d'activité. Il s'élève pour 2016 à 1 186 886 €.

Le budget d'investissement s'élève à 5 070 973 €.

MARCHÉS

44 % des marchés de la collectivité concernent le service bâtiments et voiries, qui a attribué 18 marchés sur un total de 40 d'un montant supérieur à 15 000 €, et un coût annuel pour LMV Agglomération de 6.5 Millions d' €.

L'année 2017 a vu la réalisation de nombreux chantiers. (Montant en TTC)

Parmi les principaux :

Bâtiments :

- Les travaux d'extension du bâtiment collecte à Cavaillon : 289 436 € (création de bureaux supplémentaires, d'un réfectoire, d'un grand vestiaire).
- Les travaux de mise en accessibilité de deux bâtiments : la Crèche Galopins et l'Office de Tourisme de Mérindol pour un montant total de 15 844 €.

Le programme de travaux 2017

- Le remplacement de la source SSI (Système de Sécurité Incendie) médiathèque de Cavaillon : 8 036€.
- Sécurisation des crèches : 36 104€ (visiophone, film occultant, porte à ventouse...).
- L'insonorisation de la Gare de Coustellet : 13 200€.
- Remplacement volets en bois Médiathèque de Cheval Blanc: 23 797€.
- Travaux de peinture dans plusieurs bâtiments : 35 315 € (Médiathèque de Cavaillon, Lagnes, Cabrières et Oppède ; Crèche Li Pitchounets, les Petits Pas, les Marmousets, François Ronnot,)
- Climatisation de deux bâtiments : 28 440€ (Crèches les Petits Pas, Eugène Valentin).
- Fermeture sas Médiathèque des Taillades : 5 000€.
- Reprise des brises soleil Maison Petite Enfance : 35 000€.

Les travaux réalisés en Régie : (montants de fourniture)

- Installation bureaux réseaux des Médiathèques Taillades : 10 000€.
- Création de deux WC enfants Crèche de Lagnes : 458€.
- Renforcement éclairage Médiathèque de Cavaillon : 11 500€.
- Renforcement éclairage Médiathèque de Cabrières d'Avignon : 3 443€.
- Renforcement éclairage Médiathèque d'Oppède : 4 000€.
- Plantation toiture végétalisée Médiathèque de Cheval Blanc : 4 000€.
- Installation mobilier mural OTI de Cavaillon : 400€.



Voiries / infrastructures

- Création d'une jonction routière entre la route départementale N 900 et l'avenue du Tourail à Coustellet : 184 967€ (VRD : 167 961€ raccordement RD2, Eclairage public 15 814€, Espace verts 1 192€).
- Travaux d'aménagement de l'avenue des Banquets : 387 027 € (VRD : 285 696€ ; Eclairage public : 40 704€, Espace vert : 60 627€).
- Aménagement d'une aire d'accueil des gens du voyage : 1 362 615€.
- Aménagement aire de Camping-car au Camping de Cavaillon : 59 198€ (VRD : 47 545€, Eclairage public : 11 653€).

Travaux effectués en régie

En 2017, 557 demandes ont été comptabilisées. Un chiffre en évolution. Les demandes de travaux concernent de la petite réparation (menuiserie, plomberie, électricité, peinture), mais parfois aussi des travaux à plus forte valeur ajoutée. Elles proviennent principalement du service Petite enfance et médiathèques (qui concentrent le plus grand nombre de bâtiments).

Prêt de matériel

LMV dispose de matériel mis à la disposition des communes, si elles en font la demande ainsi qu'aux associations (par le biais de la mairie).

En 2017, 12 communes ont profité de ce service.

Matériel prêté : barrières police, grilles d'exposition, chaises, tables, chapiteaux, nacelle.



RESSOURCES HUMAINES

Les Ressources humaines ont pour mission de permettre aux services de disposer des moyens humains adaptés aux besoins de la collectivité en corrélation avec le projet de l'Agglomération.

Les principales fonctions regroupent :

- La gestion des emplois et des compétences.
- Le suivi personnalisé de la carrière des agents.
- Le traitement de la paie.
- L'action sociale.
- L'accompagnement des agents en maladie et des reclassements.

Le service était intégré en 2017 au pôle ressources.

6 agents le composaient jusqu'à la fin du troisième trimestre, pour 5.3 Équivalents Temps Plein selon l'organigramme suivant :

ACTIVITÉ 2017

Nombre de réunions du CHSCT (Comité d'hygiène de Sécurisation et des Conditions de Travail) ou CT (Comité Technique) = 2

Évènements marquants : Transfert de personnel CCPL (Communauté de Communes des Portes du Luberon) au 01/01/2017 : déchetteries, DGS CCPL (Communauté de Communes des Portes du Luberon), médiathèques du réseau.

GESTION DU PERSONNEL

Effectif des fonctionnaires

FONCTIONNAIRES AU 31/12	2017
DGS, communication, marchés publics, développement éco	5
Ressources	7
Petite enfance	120
Tourisme Culture et Loisirs	8
Médiathèques	45
Piscines	7
Campings	1
Technique	22
Collecte	41
Ville-Habitat-Emploi	1
TOTAL	257

Effectif du personnel en CDI

CDI au 31/12	2017
Petite enfance	7
Piscines	1
TOTAL	8

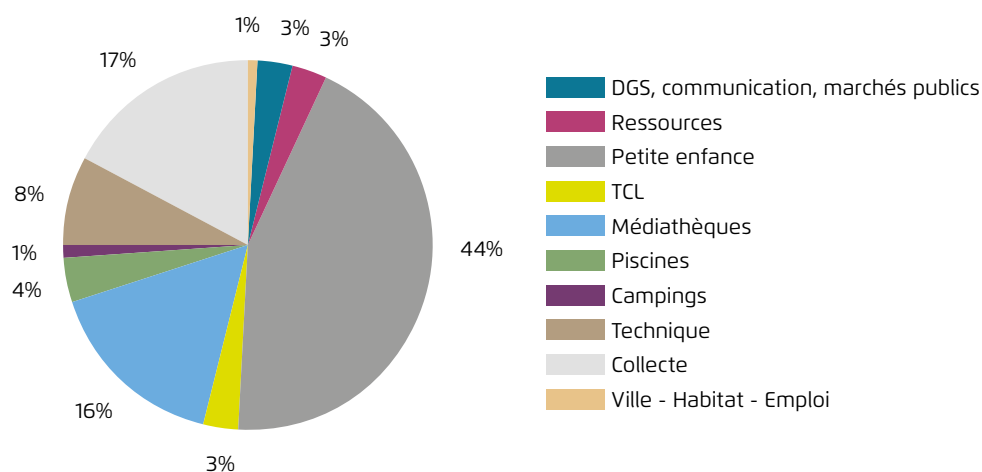
Effectif des autres contractuels

AUTRES CONTRACTUELS AU 31/12	2017
DGS, cabinet, communication, marchés publics, développement éco	4
Ressources	1
Petite enfance	20
Tourisme Culture et Loisirs	1
Médiathèques	3
Piscines	2
Campings	
Technique	1
Collecte	17
Ville-Habitat-Emploi	2
TOTAL	51

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

73% des agents permanents de LMV sont des femmes. Deux services sont « sexués » : la petite enfance qui emploie près de 50% du personnel communautaire, ne compte que 3 hommes et le service de collecte des déchets, exclusivement masculin.

MASSE SALARIALE



Service	Coût 2017 en €
DGS, cabinet, communication, marchés publics, développement économique	370 801.21€
Ressources	345 568.60€
Petite enfance	5 005 713.52€
Tourisme Culture et Loisirs	319 789.50€
Médiathèques	1 756 660.77€
Piscines	480 691.95€
Campings	92 973.28€
Technique	898 058.09€
Collecte	1 928 279.28€
Ville-Habitat-Emploi	127 977.21€
TOTAL	11 326 513.41€

RECRUTEMENTS

LMV a recruté 6 collaborateurs titulaires en 2017. Neuf commissions de recrutement ont été organisées, dont deux ouvertes sur plusieurs postes.

Catégorie	Nombre d'agents 2017
A	0
B	0
C	6
Total général	6

Étiquettes de lignes	Nombre d'agents
Mutation	3
Recrutement direct	2
Recrutement par concours	1
Total général	6

FORMATION

En 2017, la professionnalisation des agents à leur métier est la raison principale du départ en formation, avec la prévention des risques professionnels.

170 agents titulaires et contractuels ont ainsi bénéficié d'une formation professionnelle et près de 580 jours de formation ont été réalisés dont :

- 52% pour la formation obligatoire prévue par les statuts (formations métiers y compris).
- 44% pour la formation de perfectionnement.
- 3% pour la préparation des agents aux concours de la fonction publique territoriale.
- 1% pour la formation personnelle des agents (bilans de compétence).

COMMUNICATION



25 000 exemplaires



28 000 exemplaires

LES SERVICES



Luberon Monts de Vaucluse

AGGLOMÉRATION

Luberon Monts de Vaucluse

315, avenue Saint Baldou 84300 Cavaillon
04 90 78 82 30
accueil@c-lmv.fr

Pôle tourisme, culture et loisirs

Centre tertiaire
117, Allée du Centre Tertiaire 84800 Lagnes
04 90 20 53 08
direction.tourisme@c-lmv.fr
service taxe de séjour
04 90 20 53 08
lmv@taxesejour.fr
<https://lmv.taxesejour.fr>

Pôle ressources

117, Allée du Centre Tertiaire 84800 Lagnes
04 90 20 53 08
ressourceshumaines@c-lmv.fr
depuis le 1^{er} septembre 2018 :
Service Ressources Humaines :
Mairie de Cavaillon
Place Joseph Guis 84301 Cavaillon Cedex
04 90 78 82 30
Service Finances :
42 Rue Liffra 84300 Cavaillon
04 90 78 82 30



Luberon Monts de Vaucluse

ÉCONOMIE

Service Développement économique

04 90 78 82 30
economie@c-lmv.fr



Luberon Monts de Vaucluse

ENVIRONNEMENT

Service collecte

04 90 78 82 30
collecte@c-lmv.fr



Luberon Monts de Vaucluse

PETITE ENFANCE

191, allée Roch Pape 84300 Cavaillon
04 90 76 06 63
petiteenfance.famille@c-lmv.fr



Luberon Monts de Vaucluse

MEDIATHÈQUES

Médiathèque la Durance

60, rue Véran Rousset 84300 Cavaillon
04 90 76 21 48
mediatheque@c-lmv.fr

Retrouvez toutes les
médiathèques du réseau sur
www.luberonmontsdevaucluse.fr



Luberon Monts de Vaucluse

PISCINES

Piscine couverte Alphonse Roudière

La Clède 84300 Cavaillon
04 90 78 19 19
piscines.secretariat@c-lmv.fr

*Fermée pour travaux
de juin 2018 à septembre 2019*

Centre aquatique de plein air

Rue des Félibres 84300 Cavaillon
04 90 71 00 08
piscines.secretariat@c-lmv.fr



Luberon Monts de Vaucluse

OFFICE DE TOURISME

Office de tourisme Luberon Monts de Vaucluse

Place François Tourel 84300 Cavaillon
04 90 71 32 01
www.luberoncoeurdeprovence.com



Luberon Monts de Vaucluse

CAMPINGS

Camping la Durance

495, avenue Boscodomini 84300 Cavaillon
04 90 71 11 78
contact@camping-durance.com
www.camping-durance.com

Camping les Royères du Prieuré

52, chemin de la Combe St Pierre 84660 Maubec
04 90 76 50 34
camping.maubec@c-lmv.fr
www.campingmaubec-luberon.com



Cabrières d'Avignon



Cavaillon



Cheval-Blanc



Gordes



Lagnes



Lauris



Les Beaumettes



Les Taillades



Lourmarin



Maubec



Mérindol



Oppède



Robion



Puget-sur-Durance



Puyvert



Vaugines

Luberon Monts de Vaucluse

315, avenue Saint Baldou - 84300 Cavaillon
04 90 78 82 30
accueil@c-lmv.fr

Centre tertiaire

117, Allée du Centre Tertiaire - 84800 Lagnes
04 90 20 53 08